

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1820 - 20 juin 2003 - prix : 1 €

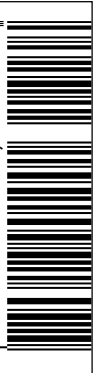
# Contre le projet Chirac-Raffarin,



# LA LUTTE CONTINUE !

**Le mouvement pour la défense des retraites  
à Marseille, Toulouse,  
Lyon, Clermont-Ferrand,  
à la SNCF, la RATP**

M 06189 - 1820 - F - 1,00 €



p. 4 à 12



# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ L'assurance-maladie en ligne de mire
- Le gouvernement soigne les patrons
- p 7 ■ Le gouvernement rêve du "service minimum"
- ISF : que la taxe leur soit légère !

## Tribune

- p 6 ■ L'hommage à Thibault

## Retraites

- p 5 ■ La lettre de Raffarin
- « Pour financer les retraites, prenons sur les profits »
- p 7 ■ Éducation nationale : ça continue
- Démagogie anti-grévistes
- RTM : une reprise mouvementée

- p 8 ■ La manifestation du 12 juin à Marseille
- Le mouvement contre le projet Fillon à la DDE de Grenoble
- Les postiers de Paris dans le mouvement

- p 9 ■ Le mouvement dans le Puy-de-Dôme
- Manifestation aux Chantiers de l'Atlantique
- Clermont-Ferrand : Giscard et les patrons du bâtiment déboutés
- Sarkozy à Lyon

- p 10 ■ Toulouse : reconduction jusqu'au 19
- Quand le « peuple d'en haut » manifeste...

- p 11 ■ Violences policières et arrestations arbitraires
- La justice au secours du Medef à Angers

- p 12 ■ La grève à la SNCF et à la RATP

## Dans les entreprises

- p 13 ■ Accident mortel à l'aéroport de Roissy
- Le salon du Bourget côté face
- La grève à OTUS-OTN
- Diminution des charges patronales et augmentation du chômage
- p 14 ■ Thomson, Rennes : 60 emplois menacés

## Dans le monde

- p 14 ■ Chine : solidarité avec les militants ouvriers emprisonnés
- p 15 ■ Allemagne : attaques contre les travailleurs
- La grève dans la métallurgie est-allemande
- p 16 ■ Irak : la guerre continue
- L'opération policière contre les moudjahidines iraniens

# AFFAIRE ELF ET ENTRAVES À LA JUSTICE

**Eva Joly, qui avait été chargée du dossier Elf, publie un livre qui éclaire certains aspects d'une instruction qui a duré huit années semées « d'entraves à la justice » en tout genre. Les bonnes feuilles que la presse a publiées en avant-première font penser à des romans policiers : sauf que, cette fois, la réalité dépasse la fiction.**

La juge Joly relate par le menu le non-soutien de sa hiérarchie et rapporte les menaces de mort qu'elle a reçues : celles écrites déposées dans son bureau (plusieurs fois cambriolé, alors qu'il est au siège de la Brigade financière !); les messages lui rappelant le sort du juge Renaud, exécuté par des tueurs en 1973; la nécessité d'une « protection [policière et armée] ultra-rapprochée, 24 heures sur 24 ». D'une certaine façon, elle aurait même eu de la chance : un général « de très haut rang » lui aurait déclaré crûment que ce serait « une autre histoire si vous [quittez] le milieu du pétrole pour approcher de celui des ventes d'armes. Chez nous, il n'y a pas d'avertissement. Si vous commencez à enquêter, je vous donne 48 heures... »

Elle raconte qu'elle a été filée et surveillée par ceux sur lesquels elle enquêtait.

Ses communications téléphoniques étaient sur écoute. Un jour qu'elle interrogeait Tarallo, PDG d'Elf-Gabon, elle découvrit que cette audition était enregistrée, bien sûr à son insu. Et puis, il y avait les pièces de dossier subtilisées, le fait que des suspects haut placés (et tous l'étaient plus ou moins) étaient informés des perquisitions projetées, de l'avancement de l'enquête.

Eva Joly s'avance quand elle écrit que « le dossier Elf est le premier qui s'approche de la République occulte », car il n'est pas le seul ni le premier du genre. Il suffit de rappeler l'enquête du juge Halphen sur l'affaire des HLM de la Ville de Paris, il y a une dizaine d'années. Ce juge a décrit dans un livre, concernant ses difficultés à faire son métier, comment « on [avait] utilisé à [son] encontre tous les moyens possibles et imaginables pour [le] déstabiliser » et le dessaisir. Les filatures, la mise sur écoute de son téléphone, les interventions ministérielles, la manipulation d'un membre de sa famille pour le compromettre, etc. Entravée, vidée de son contenu par différents artifices, cette instruction mettant en cause Chirac, Juppé et quelques autres du même acabit n'a toujours pas donné lieu à un procès.

Dans l'affaire Elf, on

retrouve les mêmes ingrédients : les affairistes de haut vol, des réseaux politiques et policiers (ici, plus ceux liés au PS que les autres, encore que...) ainsi que « les officines peu recommandables », dit Eva Joly, et des personnages politiques de premier plan. À commencer par Mitterrand qui, après son élection en 1981, aurait veillé à ce que les « bonnes affaires » d'Elf ne profitent pas, comme avant, aux seuls partis de droite. On y croise d'autres hauts personnages de l'État, tel Roland Dumas, ex-ministre de Mitterrand.

Eh oui, qu'il soit de droite ou qu'il se dise de gauche, ce petit monde des grands serveurs de l'État se serre les coudes quand ses agisse-

ments nauséabonds risquent d'apparaître au grand jour. Des agissements que pas grand-chose ne distingue de ceux du grand banditisme, sauf une question d'échelle.

Ainsi, saura-t-on jamais combien de milliards ont été détournés dans l'affaire des HLM ou dans celle d'Elf ? Et cela, non pas par quelques comparses, mais par des personnalités du monde politique qui, sous la droite comme sous la gauche, ne cessent de dire que l'argent manque pour les services publics, pour les retraites, les salaires, la Sécu, et que la population laborieuse devrait encore et toujours se serrer la ceinture !

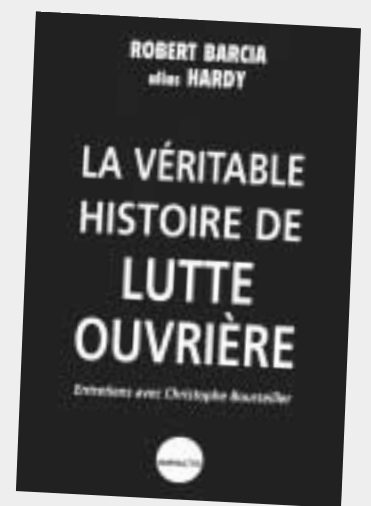
Pierre LAFFITTE

En vente en librairie

## La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy  
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts  
prix : 17 euros



## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE, par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 16 juin 2003

# CONTRE LE PROJET CHIRAC-RAFFARIN LA LUTTE CONTINUE !

■ Malgré l'intense propagande gouvernementale, le mouvement de protestation contre les mesures antiouvrières du gouvernement Chirac-Raffarin continue. Le chantage aux examens n'empêche pas des enseignants de rester en grève et de manifester. Les salariés du secteur bancaire ont rejoint ceux de l'Éducation nationale le mardi 17 pour protester aussi contre les fermetures d'agences de la Banque de France et les suppressions d'emplois. Les transports publics restent en grève dans beaucoup d'endroits. Jeudi 19, les syndicats appelaient à une nouvelle journée de grèves et de manifestations.

Les sondages montrent qu'une majorité continue à se déclarer contre le projet de loi Raffarin-Fillon. C'est dire que, si la droite a eu les moyens financiers de mobiliser quelques milliers de manifestants, aux comptes d'épargne bien garnis, contre les grévistes le dimanche 15 juin, le mouvement de protestation bénéficie toujours de la sympathie de la majorité de la population, ce qui signifie l'écrasante majorité des salariés.

Bien sûr, ce qui a le plus inquiété le gouvernement pendant les premières semaines du mouvement a été sa tendance à l'élargissement et la menace qu'il entraîne aussi le secteur privé, et en particulier les grandes entreprises. Cela ne s'est pas produit, mais le simple prolongement du mouvement, avec la sympathie de la majorité des salariés, est un formidable désaveu pour le gouvernement et une source d'inquiétude. Tant que la braise reste vivace, le feu peut reprendre et

faire resurgir les flammes !

C'est la démonstration aussi que ce gouvernement gouverne contre les aspirations et les intérêts de la majorité laborieuse de la population. Ceux qui, parmi les salariés, considèrent que la lutte n'est pas terminée et qui continuent ont raison. Leur ténacité montre que les actions des semaines écoulées ne sont pas un feu de paille et qu'après plusieurs années où la classe ouvrière a reçu coup sur coup, elle commence à relever la tête et que le gouvernement devra compter avec elle.

Le principal résultat du mouvement est là. Et c'est d'autant plus important pour l'avenir que le gouvernement n'a nullement l'intention d'arrêter les offensives antiouvrières. Chirac vient d'ailleurs d'annoncer ouvertement la couleur en parlant de la « modernisation » du système de santé. On sait que, lorsque le gouvernement parle de « réforme » ou de « modernisation », c'est toujours l'annonce d'attaques contre les travailleurs. Sous prétexte de déficit de la Sécurité sociale, le gouvernement et le patronat cherchent à imposer des coupes claires dans les dépenses de santé et dans les remboursements de la Sécurité sociale.

On veut tout à la fois imposer aux salariés de travailler plus, plus longtemps, pour des pensions de retraite plus faibles et de se soigner de moins en moins et de plus en plus mal. Le gouvernement est décidé à imposer le retour en arrière, car telle est la volonté du grand patronat pour qui les retraites, les remboursements de soins et de médicaments pour les classes populaires, ou encore l'argent consacré aux

services publics utiles à la population, sont autant de faux frais à supprimer pour augmenter encore et toujours la part du patronat dans le revenu national.

Il n'y a évidemment rien à espérer des débats parlementaires et des batailles d'amendements. Le gouvernement dispose au Parlement d'une majorité servile, prête à voter tout, y compris le pire. Seules les grèves peuvent l'obliger à retirer les projets antiouvriers en discussion.

Alors, face au gouvernement qui mise sur la fin du mouvement, il faut montrer le jeudi 19 juin et les jours suivants que ce n'est pas fini et que ceux qui restent en grève bénéficient d'un large soutien. Ce à quoi le gouvernement a eu à faire jusqu'ici n'est qu'un avertissement. S'il continue son offensive antiouvrière, il finira par convaincre tous les travailleurs que seule la riposte générale du monde du travail peut bloquer le bras qui le frappe. Les travailleurs n'acceptent plus d'être étranglés simplement pour augmenter la richesse et les privilèges d'une mince couche de grands patrons et d'actionnaires !

Arlette LAGUILLER

**Lutte Ouvrière appelle à  
participer nombreux aux  
manifestations du 19 juin contre  
le projet Chirac-Raffarin sur les  
retraites, notamment**

**à PARIS  
le 19 juin  
à 14 h  
à Montparnasse  
(Place du 18 juin 1940)**

# L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE DE MIRE

**Lors de son discours à Toulouse devant le congrès de la Mutualité française, Chirac a lancé un nouveau chantier : celui de la « Sécu ». Après les retraites, c'est un autre chantier de démolition qu'il veut mettre en place. Médecine à plusieurs vitesses, privatisation de la santé, voilà l'avenir que le gouvernement Chirac-Raffarin nous prépare dans le domaine de la santé. C'est le droit de se soigner qui est clairement visé.**



Prévu à l'origine pour l'automne 2002, le projet de refonte de l'assurance-maladie doit être bouclé avant douze mois, a indiqué Chirac. Pour l'instant, les détails du projet n'ont pas été divulgués. Mais les différentes déclarations des ministres, les rapports que le gouvernement a commandés pour justifier sa réforme, en particulier le rapport Chadelat d'avril 2003, laissent présager le pire.

## Toujours moins de remboursement des soins

La création d'une « sorte de Haut conseil du remboursement » a été annoncée, qui serait chargée de définir ce qui mérite d'être remboursé ou non, parmi les médicaments et actes médicaux.

On a déjà vu comment, en avril dernier, le gouvernement a, en catimini, décidé de diminuer de 65 % à 35 % le remboursement de 617 médicaments, pour certains très utilisés. Il a déjà institué la baisse du remboursement des visites

de médecin à domicile, sauf impossibilité de se déplacer au cabinet médical.

A vrai dire, parler de gratuité des soins aujourd'hui est un mensonge. Les gouvernements successifs ont, chacun à la fois, augmenté les cotisations des salariés à la Sécu et diminué le taux de remboursement des dépenses de santé. Il est au contraire devenu de plus en plus coûteux de se soigner. Le « ticket modérateur » est une véritable franchise. Fixé par décret, il est de 30 à 40 % pour les honoraires, 35 % ou 65 % pour les médicaments, 20 % pour les frais d'hospitalisation. Par ailleurs, un forfait hospitalier de 10,67 euros par jour s'ajoute au ticket modérateur.

Le gouvernement entend continuer sur cette voie et 835 autres médicaments figurent sur la prochaine liste des médicaments susceptibles de ne plus être remboursés. Le prétexte de ces déremboursements figure dans la « classification en fonction du service rendu ». Et le rapport préconise d'étendre ces dérembourse-

ments à tous les soins : « *Ce qui a été fait pour le médicament devra nécessairement être fait pour la totalité des dépenses de santé, et ce dans un très grand degré de détail.* »

Dans sa frénésie à ôter le maximum de soins du champ de remboursement de la Sécurité sociale, le rapport invente même le remboursement à... 0 % ! Ainsi il préconise « *un remboursement à taux 0 par l'AMO (la Sécu), qui laisserait ouverte une prise en charge par l'AMCB (la complémentaire), à un niveau qu'il appartiendrait de définir selon les biens.* »

Si les malades ont tout à perdre dans ces déremboursements, cela peut au contraire faire les affaires des assureurs privés qui affûtent leurs publicités, car le gouvernement propose en fait d'accroître la part du privé (mutuelles et compagnies d'assurance) dans le remboursement des soins.

## La porte ouverte aux assurances privées et au profit

Actuellement, les mutuelles

représentent la majorité du marché des assurances complémentaires. Officiellement à but non lucratif, elles ont comme principe de « mutualiser » les dépenses. Ainsi un individu âgé ou malade, nécessitant plus de soins et de remboursements peut ne pas être du tout « rentable » d'un point de vue financier. Mais cela peut être compensé par les cotisations d'un individu plus jeune et en parfaite santé. Toutefois, même le meilleur esprit « mutualiste » ne pourra les dispenser d'augmenter leur tarif pour offrir une couverture à taux plein.

Les compagnies d'assurance, elles qui trépignent d'impatience, n'ont pas ces scrupules ou ces obligations. Ainsi, la Fédération française des sociétés d'assurance vient d'annoncer ses exigences : elle invite le gouvernement à ne rembourser que les maladies les plus graves et se propose de prendre en charge, « *dès le premier euro* », l'optique, les soins dentaires, l'appareillage auditif et les petits appareillages. Les assurances souhaitent clairement récupérer des pans entiers d'un marché qui leur échappe pour l'essentiel (elles ne représentent que 2,5 % du financement des soins).

Pas besoin d'être devin pour imaginer les conséquences de la mainmise du privé sur la santé. Comme pour l'assurance auto, il y aura les contrats « tous risques » pour les plus riches. Les pauvres, incapables de payer pour s'assurer au prix fort, devront payer de leur poche en cas d'accident ou de maladie, ou se passer de soins. On verra des travailleurs vendre leur pavillon, se saigner

pour payer une opération, une prothèse qu'ils n'auront pu assurer. Si ces mesures entraient en application, on assisterait à un recul général de l'état de santé dans les classes populaires.

Les garde-fous, que préconise l'auteur du rapport face à ces risques, sont dérisoires. Il prône par exemple la création d'un « bon d'achat » d'une complémentaire pour ceux qui n'auraient pas les moyens de s'offrir les tarifs des assurances complémentaires. Et il précise que « *chaque assurance complémentaire est libre de fixer le prix de ses contrats.(...) Mais, pour le contrat type de base, les principes fondamentaux d'éthique assurantielle doivent être respectés : non-sélection des risques, non-majoration pour état de santé, absence de période probatoire...* »

Qui va croire que les compagnies d'assurance respectent ce vœu pieux ? En tout cas, pas l'auteur du rapport. Devinant que les compagnies taxeront par exemple les personnes âgées, il veut les autoriser à le faire, mais sans excès : « *Il serait souhaitable de préciser que le tarif des personnes âgées ne peut être supérieur de X % au tarif moyen et qu'à l'inverse celui des jeunes ne pourrait être inférieur de Y % au tarif moyen.* »

Demander à une entreprise capitaliste de ne pas faire le profit maximum, même sur la santé et la dignité humaine, est une absurdité.

Comme pour les retraites, il faut défendre le droit à la santé pour tous et imposer le retrait des plans du gouvernement.

Christian BERNAC

# UN GOUVERNEMENT AUX PETITS SOINS DU PATRON MOYEN

Avec une cote de popularité en baisse – elle a reculé de six points en un mois, tombant à 45 % – le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, avait besoin de se remonter le moral. Jeudi 12 juin, il s'est donc rendu sur la « planète PME », c'est-à-dire au congrès de la Confédération générale des PME (CGPME), qui prétend parler au nom de quelque 2,4 millions d'entreprises de moins de 250 salariés, et qui

emploient 8 millions de travailleurs.

Jean-Pierre Raffarin est très à l'aise dans le milieu des chefs d'entreprise des PME-PMI. Il y a quelque temps, son voyage au Québec, où il s'est rendu flanqué de sa sœur qui est une porte-parole de ce milieu, avait pour fonction essentielle de promouvoir les intérêts des PME-PMI françaises au Canada.

S'il dit vouloir rester ferme face au mouvement de contes-

tation de sa réforme des retraites, confirmant qu'il entend ne pas faire de cadeaux au monde du travail, en revanche, il est bienveillant et ouvert aux suggestions du monde dit de l'« entreprise moyenne ».

Il a redit que, s'il y a un engagement électoral qu'il entend tenir, c'est bien celui de la baisse des impôts et des charges des entreprises, et notamment la réduction à 5,5 % de la TVA dans la restauration. Pour faire avaler

cette décision à ses partenaires européens, il entend leur chanter une vieille rengaine : « *Derrière cette baisse de la TVA, il y a des créations d'emplois* ». Les travailleurs surexploités du secteur de la restauration apprécieront.

Enfin, bien à l'écoute des demandes du président de la CGPME, Jean-François Roubaud, qui souhaite voir se « *mettre en place maintenant un service minimum dans les transports et la*

poste, avec la garantie qu'au moins la moitié du dispositif fonctionne », Raffarin a acquiescé, sans toutefois prendre d'engagement précis. Et il a salué le parterre de PDG réunis devant lui en lançant : « *Je ferai tout pour ne pas vous décevoir* ».

Les patrons de PME-PMI ont dû être ravis. Raffarin les aime autant que les grands patrons du Medef !

J. F.

# La lettre de Raffarin

## LE BONIMENTEUR NOUS ÉCRIT

**En ces temps de restrictions budgétaires pour les services publics, le Premier ministre nous écrit une lettre, « que nous lirons peut-être si nous avons le temps », comme disait Boris Vian. Il en coûtera trois millions d'euros d'affranchissement. Ces trois millions font partie d'un budget de communication estimé de 15 à 20 millions d'euros et destiné à faire avaler aux salariés la pilule amère de la réforme des retraites.**

La lettre de Jean-Pierre Raffarin elle-même ne dit pas grand-chose, mais est accompagnée d'un dépliant qui se veut plus explicite. Raffarin prétend, comme à son habitude, « dire la vérité sur votre retraite ». Attention, les mensonges commencent...

« J'ai dû engager un projet de réforme nationale car nous allions tout droit vers l'effon-

drement de votre retraite », affirme-t-il, et plus loin : « L'avenir de votre retraite n'était pas financé à ce jour ». Mensonge par omission : le Premier ministre choisit un ton alarmiste en oubliant de dire que, pour le moment, les caisses des retraites sont pleines.

Raffarin reprend ensuite sa chanson habituelle, et cet argument qui a l'apparence de la simplicité, selon lequel, « après 2006, les actifs qui cotisent seront de moins en moins nombreux, alors que les retraités qui perçoivent les pensions seront, eux, de plus en plus nombreux », en oubliant de nous dire que l'augmentation de la productivité du travail pourrait répondre facilement à ce faux problème. Et il ajoute : « Mon gouvernement a négocié avec les partenaires sociaux, tous ces derniers mois ». Faut-il rappeler que la fameuse « négociation » sur la réforme des retraites avec « les partenaires sociaux » a duré au plus 24 heures, entre le 14 et le 15

mai ? La réforme du gouvernement était « à prendre ou à laisser ». Les « partenaires sociaux » avaient en gros le choix d'acquiescer.

Le gouvernement se vante aujourd'hui que sa réforme a été approuvée par cinq organisations professionnelles. Il s'agit des trois syndicats patronaux et de deux syndicats qui prétendent défendre des salariés, la CFDT et la CGC. Raffarin dit dans sa lettre qu'ils ont « amélioré » sa réforme. On veut bien croire en effet que le poids du patronat sur le gouvernement et sa hargne à réduire la part des salariés et des retraités, présents et futurs, dans la richesse nationale n'est pas pour rien dans les choix du gouvernement.

Quant aux broutilles que la CFDT met en avant pour justifier son ralliement à ce gouvernement (par exemple, en 2008 les smicards toucheront 85 % du smic au lieu de 75 %, ce qui reste indécent), un ralliement dans la continuité de l'appui qu'elle avait donné en 1995 à

la tentative de Juppé de remettre en cause les régimes spéciaux, elles servent surtout à Chêrèque pour sauver la face.

On apprend ensuite que « c'est une réforme sage car elle est progressive. Elle sera mise en œuvre sur de nombreuses années d'ici 2020 », et aussi que « c'est une réforme juste car la durée de cotisation permettra l'harmonisation entre tous les Français ». Mais pourquoi avoir choisi d'harmoniser vers le bas, c'est-à-dire d'aligner les 37,5 annuités du public sur les 40 annuités du privé et ensuite de faire que pour tous la durée de cotisation s'allonge, s'allonge ?

Et puis, « c'est une réforme sociale car les petites retraites seront augmentées ». Mais Raffarin se garde bien de chiffrer de combien. On comprend pourquoi quand on sait, par exemple, que les smicards devront attendre 2008 pour toucher 85 % du Smic en guise de pension, sans parler des trois millions de person-

nes qui ne vivent qu'avec le minimum vieillesse.

En guise de bouquet final, Raffarin conclut sur « la conviction d'avoir protégé votre avenir sans reporter le problème sur vos enfants ». Un sacré culot, car le projet Raffarin revient à accepter pour les jeunes d'aujourd'hui, qui ont déjà du mal à trouver un emploi, qu'ils subissent à l'âge de la retraite une situation encore plus dégradée : comment espérer réunir 42 annuités si on ne parvient à entrer dans la vie active qu'à 25 ou 30 ans ? La phrase de Raffarin qui évoque « le bonheur auquel chacun a droit au terme de sa vie professionnelle » a des accents pour le moins cyniques.

Voilà une lettre qui ne mérite qu'un seul sort, celui que les enseignants ont réservé au pseudo-livre de Luc Ferry : la poster sans l'ouvrir avec la mention « retour à l'envoyeur ».

Jacques FONTENOY

## « POUR FINANCER LES RETRAITES, PRENONS SUR LES PROFITS »

Ce slogan des manifestants contre le projet de loi Raffarin-Fillon fait se dresser les cheveux sur la tête de nombre de bourgeois. Viennent à leur ressource de prétendus experts qui expliquent que la taxation du capital est illusoire, illégitime et irréaliste et que de toute façon, le remède ne serait pas à la hauteur du problème, c'est-à-dire ne rapporterait pas suffisamment pour combler le déficit des caisses afin de permettre le versement des pensions aux conditions actuelles.

Irréalistes et illégitimes, la taxation du capital et le prélèvement sur les profits pour renflouer les caisses de retraite ? Oui, sans doute pour la classe des profiteurs, pour ces patrons d'industrie et leurs actionnaires, qui considèrent que la part des biens créés par les travailleurs et qu'ils confisquent à leur profit est intouchable et leur appartient. Alors, ils menacent, affirmant qu'une taxation de leurs profits mettrait à mal l'emploi et augmenterait encore le nombre de chômeurs.

Insuffisant, le revenu de la taxation des profits pour renflouer les caisses de retraite ? Quand bien même ce serait vrai,

quelle hypocrisie et quel cynisme que d'exempter d'un impôt les plus riches de la société alors que toute la population est pressurée par les impôts, y compris les plus démunis par le biais de la TVA !

Mais en plus, ce n'est pas vrai. Le prélèvement sur le

capital, la taxation des profits pourraient permettre de maintenir le niveau des pensions, au lieu de condamner la classe ouvrière à travailler plus longtemps et à toucher des retraites amputées. De décennie en décennie, l'augmentation de la productivité du travail a profité

essentiellement aux plus riches et non à ceux qui l'ont payée de leur sueur.

Le gouvernement Raffarin-Chirac nous affirme qu'il n'y a pas de « trésor caché » et qu'il faut donc être réaliste et comprendre qu'il va nous falloir travailler plus longtemps pour

cotiser davantage. Mais c'est faux, il y a bien un « trésor caché » de taille : les magots, les capitaux, les fortunes amassées par la bourgeoisie sur l'exploitation du travail de la classe ouvrière et qui ne se résument pas aux profits déclarés dans les bilans annuels, souvent fabriqués et trafiqués. Le profit déclaré n'est que la partie visible de cet énorme iceberg que la bourgeoisie accapare, de ces capitaux qu'elle engrange année après année pour les faire fructifier le plus souvent dans des boursicotages improductifs.

C'est ce « trésor » qu'il faut mettre à la disposition de toute la société. Ce ne serait que justice car c'est bien la société qui l'a produit. C'est elle, ce sont les travailleurs dans leur ensemble qui doivent le contrôler, contrôler la répartition des biens, afin qu'on ne puisse plus jamais venir leur raconter des sornettes sur la « nécessité » d'augmenter la durée de cotisation et de diminuer les retraites, alors même que la société produit un nombre de plus en plus considérable de richesses.

Sophie GARGAN



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

## L'HOMMAGE À THIBAUT

Les congressistes du PS l'avaient ovationné. Normal. Son horizon est le leur. Une « bonne » réforme des retraites, telle que Rocard l'avait conçue, Balladur reprise, Jospin peaufinée. Bref, une réforme Raffarin à « négocier » entre partenaires, à « amender » sur l'arène parlementaire.

Cette fois, l'hommage vient d'ailleurs. Pas des grévistes ni des manifestants. Thibault a été hué à Marseille aux cris de « grève générale ». Le texte de sa « consultation » aux salariés accueilli avec des rires et des sarcasmes dans les assemblées de grévistes. Bon nombre de militants de la CGT n'osent même pas le faire circuler. La vague de grèves a reflué, mais le baratin confédéral est mal passé.

L'hommage vient de François Fillon.

Le Monde, 17 juin, article de Patrick Roger rendant compte des débats à l'assemblée :

«... François Fillon a d'ailleurs tenu à rendre hommage à la CGT et à son secrétaire général, Bernard Thibault, pour son « attitude responsable ». En soulignant ainsi l'« opposition raisonnable » de la CGT, « même dans les moments de tension », le ministre du Travail sait gré à la centrale de Montreuil de s'être évertuée à empêcher la généralisation d'un mouvement qui risquait d'échapper à son contrôle. Confiné dans l'enceinte du Palais-Bourbon, même si une nouvelle journée d'action est annoncée jeudi 19 juin, le débat apparaît désormais à peu près maîtrisé... ». Fin de citation.

Le commentaire est du Monde, les propos de Fillon ne sont pas cités *in extenso*. Mais il semble que l'esprit y soit. Le gouvernement a échappé à l'épreuve de force – du moins la première manche. Il triomphe dans l'enceinte sécurisée du Palais-Bourbon. Merci Thibault.

Chirac disait la semaine dernière qu'il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus. Propos de vainqueur présumé. Mais à peine cette première vague de grève a-t-elle reflué, que des consignes sont données d'en haut pour faire payer les supposés vaincus. On envoie des gaz lacrymogènes sur les manifestants et on en fait défiler plusieurs au tribunal. Pour l'exemple. A la SNCF, à la Poste, à titre d'intimidation et en violation de la jurisprudence, on invente au bluff une nouvelle réglementation au préavis de grève déclarant en « absence irrégulière » tous ceux qui rejoignent la grève après le premier jour de préavis.

Et puis il y a la petite surenchère de ceux qui se croient les « vainqueurs » du moment. Peut-être, espérons-le, l'une de ces bourdes préparant une deuxième vague de colère plus explosive que la première : une lettre inter-ministérielle datant de la semaine dernière incitant les directions de la fonction publique à appliquer le plus sévèrement possible les retenues sur salaires pour grève : une journée pour une heure de grève ; le week-end pour un vendredi ; si possible pas d'étalement des retenues sur plusieurs mois, etc. Quant aux enseignants, carrément à l'amende : prélèvement des jours non travaillés « pris en sandwich » entre deux jours de grève. Le prof qui aura fait 30 jours de grève pourra ainsi en payer 60... les vacances de Pâques pourront sau-

ter, etc. Reste à savoir s'il sera si facile d'appliquer lesdites consignes.

Bref, si Thibault a appelé à continuer la lutte sur la « durée », sous forme d'une consultation-pétition, sages journées d'action et autres démonstrations « responsables », le gouvernement balance ses consignes punitives dans l'instant... tout en annonçant déjà la réforme de la sécu pour la rentrée.

Certaines assemblées départementales de la CGT où ont été invités les secrétaires de section ont été passablement houleuses, ne reflétant d'ailleurs que faiblement les explications à la base. La justification majeure des responsables d'UD, suite aux propos de Thibault, c'est qu'il « faut s'inscrire dans la durée », « que le privé n'a pas suivi ». Ce à quoi répond, simple exemple, en termes d'ailleurs très mesurés, une militante d'une petite boîte privée en grève de Haute Garonne : « Nous sommes 32 salariés dans la boîte. Nous sommes en grève reconductible. Dans le texte de la consultation nationale, il n'y a pas le retrait du plan Fillon. Dans les petites boîtes, on a besoin de repères forts... ». Ces repères que la CGT s'est si fortement interdit de donner. Un autre militant de la même assemblée : « qu'on l'appelle grève générale ou autrement, il y a une responsabilité de la confédération qui aurait dû coordonner, donner l'impulsion pour convaincre les indécis. Une pétition : on peut commencer par ça, mais ce n'est pas par ça qu'on finit... »

En réalité, si le gouvernement salue à sa juste valeur le rôle des confédérations ces dernières semaines, ce rôle, forcément, n'a guère été perceptible pour les millions de travailleurs que les grévistes n'ont pas réussi à entraîner. En revanche, il a été parfaitement perçu par les dizaines de milliers de grévistes qui ont milité activement et directement pour la généralisation de cette grève, lesquels, contrairement à d'autres précédents, ne sortent ni vaincus, ni démoralisés, ni amers de ce premier épisode d'affrontement social. Et c'est ce qui fait que bien des conditions sont réunies pour que ce ne soit pas fini. Pas au sens du gentil film à épisodes dont parle Thibault. Mais pour que les grévistes et manifestants de mai-juin se préparent à la deuxième manche de l'épreuve de force, celle que le gouvernement a d'ores et déjà engagée. Pour commencer, en exprimant en quoi leurs objectifs ne sont ni les « négociations » de Thibault, ni des « amendements » à la réforme, ni autres consultations et pétitions dérisoires. Ils auront l'occasion de le faire lors de la journée d'action du 19 juin programmée par les confédérations et de scander leurs slogans, entre autres sur les thèmes suivants :

**Ni amendements, ni consultations bidons**

**A bas la réforme, retrait du plan Fillon !**

**Aujourd'hui les retraites, demain la Sécu, préparons la deuxième manche !**

**37 ans et demi pour tous,**

**Tous ensemble dans la grève et dans la rue !...**

Le 17 juin

Huguette CHEVIREAU

## Transports

# LE GOUVERNEMENT RÊVE DU « SERVICE MINIMUM »

**Avant même la fin de la grève des cheminots, le gouvernement a relancé sa campagne sur la nécessité d'un « service minimum », en clair sur la nécessité de mettre en place une réglementation antigrève.**

Il l'a fait au nom des usagers, prétendument « pris en otages » par les grévistes. Comme si ces politiciens, qui ne prennent jamais le métro et certainement pas les trains de banlieue, sauf inauguration en grande pompe et pas aux heures de pointe, avaient autorité en quoi que ce soit pour prendre la défense des usagers qui sont aussi des salariés, de surcroît visés par les projets antiouvriers actuels du gouvernement.

Face aux déclarations intempêtes des politiciens de la majorité réclamant la mise en place de ce service minimum à la SNCF, Louis Gallois, président de la SNCF, a tenu à déclarer qu'il s'agissait d'examiner la chose « d'abord à l'intérieur de l'entreprise ». Gallois ne tient pas, à la sortie d'un mouvement qui a paralysé largement son trafic, mouvement qui n'est pas forcément terminé, à envenimer le climat sur le sujet. D'autant plus que des discussions ont lieu depuis des mois entre directions syndicales et direction SNCF pour tenter de trouver un « protocole d'accord sur la prévention des conflits et sur le dialogue social », c'est-à-dire pour mettre en place un mécanisme antigrève. Ces discussions ont d'ailleurs donné quelques résultats puisque la

CFTC, la CGC et l'UNSA (syndicat autonome) ont d'ores et déjà signé un accord avec la direction SNCF sur le sujet. Mais tant que les centrales les plus représentatives, la CGT d'abord et la CFDT ensuite, continuent à discuter, Gallois ne tient pas à imposer quoi que ce soit par la force, ni même à se laisser imposer un tel accord par le gouvernement. Ce que recherche la direction SNCF, c'est que les directions syndicales, et les plus influentes d'entre elles, mouillent leur chemise et s'engagent à gérer la situation en cas de montée des mécontentements et en cas de conflits.

Il n'empêche que le gouvernement poursuit sur ce sujet aussi sa campagne politique contre les grévistes des transports en commun, tout en invoquant hypocritement le respect du droit de grève « inscrit dans la Constitution ». Seulement il n'est pas dit du tout que cette campagne réussisse à monter l'opinion publique contre les travailleurs de la SNCF ni que ces derniers se laissent faire. Et puis surtout, lorsque la grève est vraiment à l'ordre du jour, ni préavis, ni réglementation antigrève, ni intimidations n'ont jamais arrêté les travailleurs. La direction de la RATP, où il existe un accord fixant une procédure dite d'« alarme sociale », a pu le vérifier à ses dépens plusieurs fois, de même que celle de la SNCF, où même la règle du délai de préavis de cinq jours pleins avant toute grève n'a pas toujours été respectée.

L.P.

## ISF QUE LA TAXE LEUR SOIT LÉGÈRE !

Pour ceux qui sont assujettis à l'impôt sur la fortune (ISF), c'est-à-dire pour ceux qui détiennent un patrimoine de plus de 720 000 euros (4,7 millions de francs), le 16 juin était la date limite pour faire leur déclaration. Cet impôt créé en 1982 par Mauroy, supprimé en 1986 par Chirac, rétabli en 1988 par Rocard, est aujourd'hui évoqué par le PS comme la preuve de la politique qu'il aurait menée contre les riches. Mais cette preuve est symbolique, même si l'actuel gouvernement veut l'alléger, voire le supprimer.

L'ISF concerne actuellement 270 000 contribuables. Il est faiblement progressif : de 0,55 % (entre 720 000 et 1 160 000 euros de patrimoine) à 1,80 % (au-delà de 15 millions d'euros 100 millions de francs !). Il rapporte peu : 2,4 milliards d'euros, à peine 1 % des recettes fiscales.

Mais bien des riches y échappent, en trichant avec la loi pour certains, mais aussi du fait de la loi elle-même qui les épargne grandement. En effet toute une partie des biens ne sont pas inclus dans le calcul des fortunes : collections, objets d'art, rentes viagères, stock-options non réalisées ; les biens profes-

sionnels ; et, sous certaines conditions, les actions de sociétés et les biens ruraux et forestiers. On peut donc, en toute légalité, être très riche et ne rien devoir au titre de l'ISF. Et en attendant peut-être de le supprimer totalement (il rapporte tout de même un peu et n'écorne pas tant que cela les grandes fortunes), le gouvernement vient de faire voter quelques mesures d'allègement, concernant les actionnaires minoritaires.

Et puis, il y a mille moyens d'échapper à l'impôt, en ne déclarant rien ou en faisant de fausses déclarations, ce qui fait le bonheur des conseillers fiscaux. On estimerait que 130 000 personnes devraient payer l'ISF et s'esquivent.

C'est d'ailleurs un des arguments de la droite pour réclamer la suppression de l'ISF. Il serait trop complexe et, de plus, inciterait les grandes fortunes à se délocaliser à l'étranger, afin de lui échapper. Le remède est admirable : pour éviter que ces gens fraudent l'impôt, supprimons l'impôt !

Vincent GELAS

Convergences Révolutionnaires n° 27 (mai-juin 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur l'industrie de guerre et le trafic d'armes à l'heure de la mondialisation.
- Editorial : « Pour que la rue gouverne »
- Des articles : Sur les grèves de l'Éducation nationale, le 32<sup>e</sup> congrès du PCF, les Sans-papiers ou la drôle de « victoire de la démocratie contre Le Pen », l'individualisation des salaires et leur régression, la situation du capitalisme américain, l'enjeu du pétrole en Algérie, la rage des sidérurgistes en Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Éducation nationale

## ÇA CONTINUE

Un peu partout le mouvement des personnels de l'Éducation nationale continue de diverses façons. Ce sont des minorités d'enseignants qui restent en grève dans des centaines d'établissements à l'échelle du pays. Ce sont des réactions collectives autour du problème des examens, de leur surveillance, de leurs corrections et du paiement des heures de grève, des mouvements avec les ATOS, le personnel technique et de service visé par la décentralisation. Et là où des manifestations sont organisées, elles rassemblent ceux qui veulent montrer que rien n'est réglé.

Le 17 juin, à Paris les manifestants étaient 5 000 selon les

syndicats, à Rouen plus de 1 000. Et l'idée de faire du jeudi 19 un succès était dans bien des têtes.

Beaucoup espéraient que ce serait l'occasion de se retrouver, enseignants et ATOS, avec des salariés d'autres secteurs, avec qui les grévistes ont souvent tissé des liens et mené des actions en commun, l'occasion de dire une nouvelle fois NON aux plans du gouvernement qui fait planer des menaces de sanctionner les grévistes et essaie de dresser l'opinion contre ceux qui se sont battus pour défendre les retraites et contre la décentralisation.

Les grévistes savent qu'ils ont rencontré l'appui et la soli-

darité non seulement des parents d'élèves, des autres salariés du secteur public, mais aussi de ceux des entreprises privées, même s'ils n'ont pas rejoint la lutte.

Il est important de montrer que les choses ne sont pas rentrées dans le rang. C'est la meilleure façon de préparer la lutte d'ensemble qui a commencé et doit continuer de se développer dans les semaines et les mois qui viennent pour faire reculer ce gouvernement au service du patronat.

La volonté de milliers d'enseignants de ne pas lâcher prise est un gage pour l'avenir et le gouvernement n'en a pas fini, avec eux comme avec bien d'autres.

DÉMAGOGIE  
ANTI-GRÉVISTES

Dans la série des rumeurs qui circulent et qui sont souvent répercutées avec complaisance par les médias, on laisse entendre que les jours de grève ne seraient pas retenus sur les paies des grévistes de la Fonction publique. Les fonctionnaires et assimilés, les enseignants et le personnel non enseignant de l'Éducation nationale, les cheminots et les travailleurs des entreprises de transport en commun comme la RATP à Paris ou autres entreprises dans les métropoles régionales, pourraient ainsi faire grève sans encombre et sans frais, à la différence des travailleurs des entreprises privées qui, eux, sont touchés au porte-monnaie.

C'est un mensonge, qui s'inscrit dans une campagne politique qui vise à dresser l'opinion publique contre les grévistes du secteur public. Si l'on en croit les sondages, cela ne prend pas. Heureusement, car la réalité est tout autre.

Aujourd'hui la propagande du gouvernement a changé d'axe et s'est transformée en tentative d'intimidation des grévistes.

Par exemple, dans l'Éducation nationale, un texte officiel de juillet 1978, dit « arrêt Omont », donne les moyens au gouvernement de faire payer très cher les journées de grève. Ce texte précise que dans le cas d'un « collègue en grève pen-

dant plusieurs jours, pour chaque jour de grève, un trentième de salaire est retiré, y compris les jours où il n'est pas sensé travailler (dimanche, jour férié, jour où il n'a pas cours le cas échéant, etc.). » Autant dire que le décompte des retenues pour fait de grève pourrait être lourd...

Il faut aussi tordre le cou à l'idée que les cheminots, employés de la RATP ou d'autres sociétés de transports en commun urbains pourraient faire grève sans retenues sur salaires. Au contraire, les paies des mois qui viennent risquent d'être amputées sévèrement.

A la SNCF, par exemple, la direction a décidé d'étaler sur trois mois les retenues, afin de ne pas réduire à néant pour certains grévistes la paie de juin. Mais tous les jours de grève de mai seront retirés fin juin, et ceux de juin seront retirés sur juillet et août. De plus, toutes les primes tombent, qui représentent un tiers du salaire pour les roulants par exemple et environ un dixième pour les sédentaires.

Au total, aussi bien dans l'enseignement qu'à la SNCF, une journée de grève coûte beaucoup plus cher que ce que touchent enseignants ou cheminots quand ils travaillent une journée ordinaire. Car les journées de repos, si elles sont intégrées dans une période de

grève, sont elles aussi retirées de la paie. Cela pèse d'autant plus que la direction SNCF en particulier, qui visiblement tient à faire payer le prix fort aux grévistes, menace de sanctionner ceux qui n'ont pas fait grève à partir du démarrage du préavis ou ont repris le travail entre deux journées de grève. La direction SNCF considère en effet que se remettre en grève après avoir repris le travail ne relève plus de l'exercice du droit de grève mais devient une « absence irrégulière » et doit être sanctionnée. Et la situation est comparable pour tous les travailleurs des entreprises publiques qui ont fait grève.

Ainsi donc, non seulement les grévistes ne sont pas payés quand ils cessent le travail, contrairement aux bobards qui circulent, mais ils risquent d'être pécuniairement sanctionnés, bien au-delà de ce qu'ils touchent en travaillant. C'est ni plus ni moins qu'une amende pour avoir exercé leur droit de grève, pourtant inscrit dans la Constitution.

Comme quoi, il y a la loi, et la façon dont elle est appliquée. Mais ces sanctions, ces mesures d'intimidation n'empêchent pas les salariés de se défendre. Raffarin, Fillon, Ferry, viennent d'en faire l'expérience à leurs dépens.

L. P.

RTM (Régie des Transports  
de Marseille)Une reprise  
mouvmentée

La grève dans les transports en commun de Marseille dure depuis le 3 juin, avec, chaque matin, des assemblées générales dans les quatre dépôts, qui regroupent plusieurs centaines de traminots, chauffeurs de bus, de métros et de mécanos.

Le vendredi 13 juin, lendemain de la manifestation et du meeting du stade vélodrome, l'ambiance était plutôt à la suspension, car, même si le moral était plutôt bon, les grévistes se sentaient de plus en plus isolés.

Mais le directeur général a refusé de discuter avec les syndicats des modalités de retrait des heures de grève et a annoncé : « On vous enlèvera la totalité des heures de grève en trois mois ». Il s'agit de retrait d'environ 1 000 euros sur des paies en général inférieures à 1 500 euros.

Du coup la grève a été reconduite lundi 16 et mardi 17 juin pour obtenir des conditions honorables de reprise.

Mardi 17 juin, une manifestation regroupant environ 600 grévistes s'est déroulée devant le siège social à Saint-Giniez à Marseille. L'ambiance était chaude, avec jets d'œufs sur la façade, pétards, pneus brûlés... et

casse-croûte gratuit à la cantine où il ne restait plus rien à manger après le passage des grévistes.

L'intersyndicale a été reçue par la direction, toujours sans succès, et les responsables syndicaux sont ressortis vers 13 heures, (alors que les grévistes attendaient en plein soleil depuis 10 heures), donnant très peu d'explications et demandant de rentrer faire les assemblées générales dans les quatre dépôts.

Choqués de cette attitude, un groupe de grévistes demandait que l'AG soit faite tout de suite, sur place, devant le siège, et que les élus de FO présents fassent revenir les autres syndicalistes, ceux de la CGT en particulier. Mais ceux-ci ne voulant rien savoir, les manifestants se dispersaient sans en savoir plus. La décision de reprendre le travail était prise le soir même devant très peu de monde dans les dépôts, et annoncée le mercredi matin sans nouvelles assemblées générales.

Bus et métro fonctionnent donc, mais bien des travailleurs sont en colère contre les responsables CGT et la façon dont la reprise a eu lieu.

## La manifestation du 12 juin à Marseille

# LE PASTIS DE THIBAUT, PEU APPRÉCIÉ !

**Les manifestants étaient nombreux le 12 juin à Marseille, 20 000, et vaillants, sous un soleil brûlant, le parcours fort long allant du Vieux Port au Stade Vélodrome. J-C Gaudin, dirigeant UMP, avait refusé, en tant que maire de la ville, de louer le stade pour tenir ce meeting. Le meeting eut lieu quand même, mais devant le stade. Prirent la parole les dirigeants confédéraux, Bernard Thibault pour la CGT, Gérard Aschieri pour la FSU, Alain Olive pour l'UNSA et Marc Blondel pour FO.**

Le discours de Thibault fut peu apprécié. Il proposait en effet de prolonger ce mouvement de grèves et de manifestations par une campagne de signatures, ce qui fut compris, à juste titre, comme un renoncement. Thibault fut d'ailleurs interrompu par les manifestants de Sud et de la coordination des enseignants qui s'étaient

regroupés près de la tribune et qui criaient : « grève générale ! grève générale ! ». Ce slogan était repris par bien d'autres manifestants, y compris de la CGT, qui exprimaient leur volonté de poursuivre le mouvement et de continuer à militer pour son élargissement. Et quand Thibault dit, sous forme de boutade, en essayant bien maladroitement de faire couleur locale, « qu'il fallait le laisser terminer pour ne pas retarder l'heure du pastis », cela choqua fortement.

Comme déplurent d'ailleurs tous les orateurs qui, s'employant à vanter la combativité marseillaise, comme si c'était une spécificité de la région, parlèrent finalement fort peu de la poursuite du mouvement. Marc Blondel en appelait à la grève générale, mais à condition, ajoutait-il, que les autres syndicats s'y rallient. Surenchère facile. Il eut de ce fait un peu plus de succès. Mais on comprenait bien qu'il y a loin d'une telle prise de position à sa

réalisation.

Des grèves se poursuivent à Marseille. Des assemblées générales appellent à la grève pour le jeudi 19 juin, comme c'est le cas au Port Autonome ou chez les éboueurs, dont certains ont repris le travail à l'appel de FO, vendredi 13 juin, puis de la CFDT lundi matin 16 juin. Mais le 17 juin, il restait encore bien des rues envahies de grands tas malodorants de sacs à moitié crevés : preuve de l'importance du travail effectué habituellement par les éboueurs. Le personnel des crèches municipales et des cantines scolaires reste lui aussi en grève.

À la Régie des Transports de Marseille, la grève continue : le métro ne circule qu'en partie, tandis que les bus sont rares.

Des enseignants grévistes sont appelés à venir à des assemblées générales d'autres entreprises : personnel municipal, cheminots d'un secteur donné, tramotins d'un dépôt ou personnel d'un hôpital. Ou bien ils rencontrent les militants de telle ou



telle Union Locale syndicale. À vingt ou trente, les enseignants expliquent le contenu des projets gouvernementaux et surtout comment ils ont réussi à élargir leur mouvement en faisant des tournées dans des collèges, des écoles ou le lycée du quartier, puis en dehors de l'Éducation

nationale.

Ainsi s'échangent les expériences, ainsi se multiplient les rencontres et les discussions entre ceux qui se sont mobilisés pour ne pas laisser passer les projets gouvernementaux. La suite du mouvement se prépare activement.

## Grenoble (Isère)

# LE MOUVEMENT CONTRE LE PROJET FILLON À LA DDE

À Grenoble, le mouvement des agents de la DDE (Division Départementale de l'Équipement) dure maintenant depuis un mois, avec des hauts et des bas et des interruptions. Une minorité reconduit la grève tous les jours.

Le 27 mai, un terrible accident a coûté la vie à deux de nos camarades et en a blessé un troisième. Ces trois agents d'exploitation rentraient en fourgon de service à Vienne, après avoir participé à la manifestation de Grenoble. Alors qu'ils roulaient tranquillement, ils ont été percutés par une BMW. Cet accident a créé un choc parmi les grévistes, d'autant que la direction, appuyée par le préfet et le ministère, a refusé de « couvrir » les agents parce que, grévistes, ils avaient osé utiliser un véhicule, malgré les multiples interdictions.

Pourtant la direction n'hésite pas à couvrir ceux qui, parmi la hiérarchie, utilisent les véhicules de service pour les trajets domicile-travail, alors qu'ils n'y sont pas autorisés. Le directeur a même fait comprendre à l'épouse de l'agent accidenté

qu'il se réservait le droit de leur faire payer le fourgon, tout en lui conseillant de porter plainte contre le délégué CGT qui aurait incité les agents.

Le directeur, sommé par les grévistes de s'expliquer lors d'une assemblée générale, s'est fait huer et a quitté la salle sous des noms d'oiseaux. Cet individu est un expert en sanctions et menaces. Il y a seulement quelques mois, il avait sanctionné trois agents pour utilisation de véhicules de service lors d'une manifestation, en s'appuyant sur un faux témoignage dicté par lui à un de ses cadres.

Mercredi 11 juin, un rassemblement en intersyndicale à l'initiative des Unions Départementales a été organisé devant la DDE pour protester contre l'attitude du directeur et pour la défense des libertés syndicales en général. Environ 300 grévistes venus des différents secteurs de l'Éducation nationale, des Impôts, des communaux, de la SNCF, etc., ont hué le directeur sous sa fenêtre. Puis tout le monde a bloqué la circulation du boulevard qui passe devant la

DDE. Un sit-in eut lieu pendant deux heures et une intermittente du spectacle en profita pour nous donner un récital de chansons du mouvement ouvrier.

Tout le monde a apprécié cette petite fête sur le macadam, à peine troublée par l'intervention des policiers casqués, avec matraques et boucliers. Ils ont alors pris la place des manifestants sur la route, ce qui nous fit scander : « Sarkozy bouche le boulevard... ».

Malgré cela, les autorités campent sur leurs positions. Les familles des victimes ne touchent plus de salaires. La direction a activé son service social qui octroie « généreusement » environ 1 000 euros à chaque famille, et encore payable en deux fois ! Elle promet de demander une rallonge au ministère et de ne pas appliquer de sanction contre le blessé, seul rescapé de l'accident.

L'affaire n'est pas terminée, les agents n'ont pas dit leur dernier mot...

Correspondant LO

## Les postiers de Paris dans le mouvement

Pendant près de deux semaines, depuis le 3 juin, les employés des bureaux de poste de Paris ont pris part au mouvement contre les projets gouvernementaux. Même si la grève a très fortement décliné après les journées des 3 et 10 juin, des postiers ont tenu à continuer à se faire entendre dans les jours qui ont suivi.

Pour cela, nombreux parmi les grévistes sont ceux qui se sont regroupés, les jours suivant « les temps forts » des 3 et 10 juin, au bureau central de la rue du Louvre, qui est la Recette Principale de Paris, après avoir participé près de leurs différents bureaux de poste à des actions ou à des assemblées locales d'enseignants, de cheminots ou de centres de la RATP. À partir de Paris-Louvre diverses actions furent également menées.

Cela commença par un déplacement de 250 grévistes devant la Banque de France et à la rencontre des grévistes du nettoyage de la Ville de Paris. Puis nous sommes allés à près de deux cents assister à l'assemblée des grévistes de la gare de Lyon. Les postiers grévistes réunis devant Paris-Louvre adoptèrent un tract adressé à tous les autres postiers de Paris pour les appeler à participer à la journée du 10

juin.

Malgré un fléchissement de la grève le 11 juin, c'est à près d'une centaine que les postiers décidèrent d'aller porter une motion de protestation au siège de l'UMP, tout proche de bureau de poste de Paris 8. Du coup plusieurs dizaines de postiers de Paris 8, qui avaient repris le travail, rejoignirent la manifestation au bas de leur bureau.

Cette journée s'est conclue par la participation à une assemblée commune avec les cheminots de la gare du Nord, ce qui permit de se retrouver à plus de deux cents réunis ensemble. Et enfin, le 12 juin, c'est encore plusieurs dizaines de postiers des différents bureaux de Paris qui se retrouvèrent pour aller ensemble porter au domicile privé de Seillière, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, un recommandé symbolique mettant en accusation le patronat.

En tout cas, ces contacts entre les différents bureaux de poste furent réconfortants pour tous. De même que les contacts directs entre salariés de diverses entreprises, pour s'entraider dans la lutte, sont un acquis dont chacun saura se souvenir...

Correspondant LO



## Puy-de-Dôme

UN MOUVEMENT  
TOUJOURS BIEN VIVANT

À Clermont-Ferrand et dans les autres villes du département du Puy-de-Dôme, grèves et manifestations se poursuivent, tant dans le privé que dans le public, apportant un net démenti à tous ceux qui prétendent que le mouvement est fini.

Ainsi à Issoire, une intersyndicale interprofessionnelle de grévistes existe et organise diverses actions, comme l'occupation de la gare SNCF avec blocage des trains, l'intrusion au Conseil municipal (de droite), le blocage de l'entrée de l'usine Fortech, le soutien aux travailleurs de Péchiney qui ont fait plusieurs débrayages, et l'organisation d'une manifestation d'un millier de personnes. Les

travailleurs d'Issoire participent également à toutes les manifestations dans Clermont.

A Riom, à la Seita, il y a eu des débrayages très suivis à toutes les journées d'action, nationales et locales, et les travailleurs viennent régulièrement manifester à Clermont. Là aussi existe une intersyndicale interprofessionnelle qui a organisé des manifestations dans Riom jusqu'à la mairie. Récemment les employés du magasin Carrefour ont cessé le travail.

A Puy-Guillaume, près de Thiers, les ouvriers des Verretries font également grève à chaque grande journée et viennent à Clermont. Les enseignants du collège sont eux aussi en grève et Charasse, sénateur-maire socialiste, multiplie les

pressions contre le personnel ATOS pour qu'il accepte la décentralisation dont il est, lui, un chaud partisan.

A Clermont, le secteur privé est également dans le coup, avec les Sucreries de Bourdon où le pourcentage de grévistes et de manifestants est très élevé. Des grèves ont éclaté dans des entreprises liées aux activités de l'aéroport d'Aulnat. Chez Michelin, à chaque fois plusieurs centaines d'ouvriers débrayent et viennent aux manifestations. Il faudrait citer aussi de nombreuses petites entreprises qui apparaissent dans les manifestations (commerce, bâtiment).

Depuis une dizaine de jours c'est l'AIA, l'Atelier Industriel de l'Aéronautique, qui compte



environ 1400 travailleurs, qui apparaît en pointe. D'après la direction elle-même, la grève touche 70 % des ouvriers. Leur groupe est l'un des plus dynamiques dans les manifestations. Ils ont mené des actions spectaculaires comme le blocage de l'aéroport d'Aulnat, ce qui a provoqué l'envoi immédiat de CRS, ou le filtrage de la circulation à des ronds-points.

À deux reprises, les travailleurs de l'AIA ont entraîné une partie des manifestants hors de l'itinéraire habituel, malgré l'opposition des responsables syndicaux, pour les amener

devant le siège du Medef. La première fois il y a eu des jets d'œufs sur la façade du bâtiment, la seconde, un cordon de CRS a bloqué la rue.

L'AG des enseignants, tout en reconnaissant une baisse de la mobilisation, continue à organiser des actions : diffusion aux portes des usines Michelin et du centre de tri postal. Une manifestation est prévue devant le Conseil général lundi 16 juin, devant le Conseil régional mardi 17 juin et l'on prépare activement la journée de jeudi 19 juin.

Chantiers de l'Atlantique  
(Saint-Nazaire)LA MANIFESTATION  
INVESTIT LES CHANTIERS

Régulièrement depuis maintenant plus d'un mois, les travailleurs des Chantiers navals sont nombreux à participer aux manifestations contre le projet Fillon de réforme des retraites.

Ainsi, lors de la journée du 13 mai, c'est près de 2 000 ouvriers des Chantiers, salariés Alstom, sous-traitants et intérimaires confondus, qui se sont joints au défilé en ville qui a regroupé 20 000 manifestants (sur une agglomération de 100 000 habitants). C'était, d'après la presse locale, la plus grosse manifestation à Saint-Nazaire depuis 1967.

Chaque appel national ou local de l'intersyndicale a continué à mobiliser largement, une ou deux fois par semaine. Mardi 10 juin, pour rendre plus éclatant le slogan « Public, privé, tous ensemble ! », la manifestation est partie du centre de Saint-Nazaire en direction de la porte principale des Chantiers navals, symbole du capitalisme et de la précarité dans la région.

Là, les travailleurs de l'Éducation nationale, de l'EDF-GDF et de la SNCF en grève, les ouvriers et employés de la mairie, du port, de l'Aérospatiale, de la raffinerie Total et d'une foule d'entreprises privées et d'administrations ont été accueillis par environ 2 000 ouvriers des Chantiers. Parmi eux, plus d'une centaine de travailleurs indiens (qui se sont récemment illustrés dans une

grève victorieuse pour leurs salaires) ont tenu à marquer leur solidarité.

C'est tout naturellement que les 15 000 manifestants ont pénétré et défilé dans les Chantiers, coude à coude, en mélangeant leurs cortèges. De l'ambiance, il y en avait !

Après un tour des ateliers et de la zone de préontage, qui a permis de vérifier que tout était arrêté, la manifestation s'est ensuite dirigée vers la cale où se construit le *Queen Mary 2*. Sur les flancs du « plus grand paquebot du monde », des militants de la CGT ont alors déployé une immense banderole « *La Navale contre le plan Fillon* ». Ce nouveau baptême pour ce navire ayant été ovationné, la manifestation s'est alors terminée par un barbecue géant à l'ambiance chaleureuse.

Deux jours après, jeudi 12 juin, c'est moins nombreux mais tout aussi déterminés que les manifestants du public comme du privé se sont retrouvés au golf de La Baule, où le congrès national des maires des villes moyennes se réunissait. Trois ministres du gouvernement Raffarin y assistaient. Et s'ils espéraient passer une journée tranquille à la campagne, loin des villes et des manifestations, ils ont dû déchanter !

Correspondant LO

La grève du Zénith à Clermont-Ferrand  
Giscard et les patrons  
du Bâtiment déboutés

La grève de quelques jours au chantier du Zénith avait fortement déplu à Giscard qui, en tant que président du Conseil régional d'Auvergne, avait fait un procès aux syndicats (voir LO n° 1819).

Vendredi 13 juin le tribunal administratif de Clermont a rendu son jugement, favorable aux grévistes et aux syndicats. Considérant qu'il s'agissait du respect du droit de grève, il a débouté les plaignants, à savoir

la principale entreprise SOBEA et le Conseil régional, qui devront payer les frais du procès.

Le tribunal a également rejeté la demande d'amende de 51 000 euros réclamée pour frais de dégradation de chantier, alors qu'il s'agissait simplement de la présence des manifestants venus soutenir les ouvriers du chantier.

La seule concession admise par le tribunal est l'autorisation

de la présence d'un huissier pour constater l'éventuel retour de manifestants et cela jusqu'au 30 juin.

C'est dans la joie que les militants syndicalistes de la CFDT, FO et SUD mis en cause dans cette affaire d'occupation du chantier ont annoncé ce verdict en leur faveur dès leur sortie du tribunal, applaudis très fort par les manifestants, venus les soutenir pour la seconde fois en trois jours.

## Sarkozy à Lyon

LA CAROTTE POUR LES POLICIERS,  
LE BÂTON POUR LES MANIFESTANTS

Lundi 16 juin, Sarkozy a passé une journée marathon à Lyon, émaillée de promesses aux policiers et aux victimes de la délinquance, journée qui s'est terminée par un meeting de militants et sympathisants de l'UMP et de l'UDF, sur l'esplanade de la mairie de Caluire. Caluire est une commune de droite, située loin des banlieues populaires.

Les opposants aux projets de décentralisation et de réforme des retraites n'ont pas voulu manquer cette occasion de se faire entendre : ils étaient plus d'un millier à manifester.

Quelques-uns ont voulu se rendre au meeting, qui était

public, mais ils ont été rapidement repérés et encadrés par des membres du service d'ordre laissant entrevoir le matériel qu'ils cachaient sous leur blouson. Le message était clair : tout le monde n'était pas le bienvenu dans cette réunion.

A l'extérieur, les manifestants lançaient des slogans et huaient les gens, bien mis, qui avaient eu la mauvaise idée de passer par là, se trouvant obligés de traverser des sortes de haies d'honneur pour se rendre au meeting.

Après que les représentants syndicaux eurent demandé la dispersion, une bonne partie des manifestants a voulu res-

ter, ce qui n'a pas plu à la police. Au bout d'un moment, il y a eu quelques invectives échangées, quelques canettes vides lancées, et immédiatement les CRS ont répliqué en lançant des grenades lacrymogènes. Ils n'ont pas lésiné sur la quantité et certains manifestants garderont quelques brûlures en souvenir. Les riverains et leurs enfants qui voulaient rentrer chez eux à ce moment-là en ont eux aussi largement profité.

Dans la journée, Sarkozy s'était vanté d'être pour la fermeté et le dialogue. Apparemment, le dialogue n'est réservé qu'à ses fans.

## Toulouse (Haute-Garonne)

## ON RECONDUIT JUSQU'AU 19 JUIN

A Toulouse où, depuis le début du mouvement, le « comité de grève de l'Éducation 31 », qui regroupe des syndiqués, des non-syndiqués ainsi que des représentants des syndicats de l'Éducation, est régulièrement réélu, la journée du 10 juin avait commencé par une assemblée générale qui avait voté massivement la reconduction de la grève jusqu'au 13 juin. Mais la manifestation avait rassemblé un cortège moins fourni que les journées d'action précédentes. L'espoir de voir le mouvement s'étendre était grand et les initiatives tournées vers les salariés des autres secteurs d'activité suscitaient l'enthousiasme. Le lendemain, près de 250 grévistes de l'Éducation avaient ainsi diffusé des tracts aux portes des grosses entreprises du secteur privé comme Airbus, Motorola, Siemens, Matra ou Air France. Et le mercredi 11 juin une assemblée de la « coordination interprofessionnelle des secteurs en

lutte », coordination dite ouverte et suscitée par le comité de grève, avait réuni près de 500 personnes, en majorité du personnel de l'Éducation nationale ainsi que des syndicalistes d'autres services publics. Il y avait été décidé d'appeler à la « grève générale interprofessionnelle public-privé » pour le lendemain, où la première journée des épreuves du baccalauréat coïncidait avec la venue de Chirac à Toulouse pour le congrès de la Mutualité.

Le comité de grève avait appelé à se rassembler dès 6 heures du matin, place du Capitole, pour se diriger vers l'un des centres d'examen du centre-ville. 400 grévistes allèrent manifester devant les flics qui protégeaient le lycée huppé de la ville. Il y eut quelques bousculades, mais pas de blocage.

Quant à la manifestation convoquée à 10 heures par le comité de grève et les UD, elle rassembla 13 000 personnes

selon la police. Mais les responsables des UD étaient bien décidés à ne pas gêner Chirac. C'est ainsi qu'ils avaient annoncé qu'aucun arrêt n'aurait lieu devant les deux endroits où Chirac devait se rendre. Un cordon intersyndical (CGT, FSU, FO, SUD, CFDT), mis en place deux heures avant le passage du cortège, bloquait l'accès à l'un de ces lieux. 2 000 manifestants de l'Éducation nationale passèrent outre les consignes syndicales et restèrent quelque trois quarts d'heure devant le cordon syndical, à 100 mètres du cordon de CRS en scandant des slogans hostiles à Chirac, pendant que le reste de la manifestation attendait à quelque 500 mètres de là. Puis la manifestation reprit, mais elle fut bloquée plus tard par un cordon de CRS à près d'un kilomètre du deuxième lieu où allait passer Chirac. Les responsables syndicaux interpellés par les manifestants affirmaient sans rire qu'ils ignoraient où se

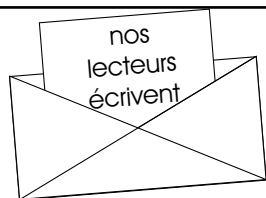
trouvait Chirac. Ce qui ne trompait personne.

Le vendredi 13 juin, à l'assemblée générale du personnel de l'Éducation qui comptait près de 400 grévistes, la tonalité était différente de celle du début de la semaine. Certains exprimaient de la rancœur et de l'amertume vis-à-vis des dirigeants syndicaux qui venaient de s'exprimer au meeting de Marseille, ou à l'égard des responsables des syndicats enseignants qui n'avaient rien fait contre la tenue du bac. Néanmoins le mouvement fut reconduit jusqu'au 16 juin pour certains, jusqu'au 17 pour d'autres.

Lundi 16 juin, Seillière devait venir à Toulouse pour une convention du Medef. Mais le baron a visiblement jugé plus sage de ne pas tenter le diable et la convention a été annulée, à la déception du comité d'accueil de quelque 250 manifestants qui s'étaient déplacés à la périphérie de la ville. Du coup, ils décidèrent

de se rendre au siège du Medef, en opération escargot.

Bien que la grève s'amoinsse et ne touche sans doute pas plus de 10 % du personnel de l'Éducation nationale, celui-ci reste réactif. Le mécontentement est grand devant la fin de non-recevoir du gouvernement, le mépris de celui-ci vis-à-vis des ATOS. Et à l'AG du 16 juin c'est finalement la reconduction de la grève jusqu'au jeudi 19 qui a été votée. Mardi 17 juin, un rassemblement était convoqué au rectorat contre la décentralisation et en solidarité avec les ATOS, ainsi que pour faire pression sur le paiement des jours de grève. Mercredi 18, est prévu un rassemblement avec ceux d'EDF qui ont l'intention d'accueillir comme il se doit leur PDG, Roussely. Et jeudi ce sera la manifestation interprofessionnelle appelée par tous les syndicats.



## La grève des bibliothécaires de Chambéry

Le personnel des bibliothèques municipales de Chambéry (plus de 100 salariés) a fait six jours de grève à partir du 27 mai à quasiment 100 %. Leur grève a payé puisque le maire de Chambéry a accordé la transformation de cinq emplois-jeunes et d'un CEC en emplois permanents à temps

complet, l'engagement du recrutement de quatre agents en remplacement de départs à la retraite, des renforts pour l'entretien des bâtiments, la création de trois emplois titulaires pour compenser les temps partiels. Les CDD (une dizaine de personnes) seront recrutés pour un délai mini-

mum de six mois au lieu d'un mois actuellement.

Les grévistes sont satisfaits de l'issue de leur mouvement, mais ils restent vigilants quant à l'application effective de cet accord.

D. M. Chambéry

## Bac bâclé

C'est le ministère de l'Éducation nationale qui méprise les candidats au baccalauréat.

Un exemple : je suis professeur de français et d'histoire-géographie en lycée professionnel, après avoir réussi le concours correspondant. Ce concours ne me permet pas d'enseigner dans un lycée général. Pourtant, je viens d'être convoqué pour corriger les copies et interroger des

candidats au baccalauréat de série S, dont je ne connais ni le programme ni le niveau attendu. Il faut dire que c'est comme suppléant, « au cas où un professeur attendu serait malade »... ou gréviste ?

Pour sauver les apparences, le ministère cautionne des conditions d'examen faites de bric et de broc.

Un enseignant de l'Académie de Créteil

## Quand le « peuple d'en haut » manifeste...

Dimanche 13 juin, à Paris, quelques milliers de manifestants se sont rassemblés en soutien à Raffarin, à Fillon et à leur « réforme » des retraites.

Officiellement, les partis de droite n'étaient pas les organisateurs de ce rassemblement : ils se cachaient derrière des organisations (« La France qui bosse », « Collectif pour la réforme des retraites », etc.) dont l'intitulé ne laisse guère de doute ni sur ce qu'elles sont, ni sur ce qu'elles veulent.

Ces organisations, largement inconnues du grand public, avaient disposé de coups de main pour rassembler plus de monde que lors de leur précédente apparition. Le 25 mai en effet, elles n'avaient réuni que deux ou trois centaines d'individus devant l'Hôtel de Ville de Paris, alors qu'au même moment la capitale était parcourue par

des centaines de milliers de manifestants refusant le plan Fillon-Raffarin sur les retraites.

« TF1 est avec nous. Ils ont annoncé deux fois la manif », disait une « dame très élégante », citée par *Le Parisien*. Toujours est-il que 18 000 manifestants recensés par le ministère de l'Intérieur, c'est peu. Surtout quand on sait que certains venaient de province et que ce gouvernement dispose tout de même... d'une majorité, au moins électorale, dans la population, même si ce n'est pas le cas pour la population laborieuse.

Des travailleurs, il ne devait guère y en avoir dans les rangs de ces gens qui, écrit un autre quotidien, arboraient « presque tous des autocollants Stop la grève ! » Certes, tous n'étaient pas des patrons, même si les images vues à la télé montraient surtout du « beau linge ». Mais

c'était le public habituel de la droite, de ceux pour qui les travailleurs n'ont qu'à trimer et se taire, et surtout pas à faire grève.

Car c'est contre eux que défilaient ces gens qui scandaient : « On veut bosser ! » ; ces femmes BCBG se présentant comme « La France qui rame contre la France qui râle » ; ou ces chefs d'entreprise clamant : « Cheminots, au boulot ! »

Au fait, ces antigrévistes, ils étaient venus manifester comment : en métro, en train ou en voiture ? En tout cas, sans se préoccuper de ceux qui ont fabriqué leurs voitures ou qui font fonctionner les transports en commun. Mais pour afficher leur haine des travailleurs qui en ont ras-le-bol et qui l'ont montré dans la rue et par la grève.

P. L.

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 73 (mai-juin 2003)

- L'Irak sous l'occupation
- France La « réforme » des retraites : vers une épreuve de force avec le gouvernement ?
- Brésil Quatre mois de gouvernement Lula : un bon début pour les capitalistes
- Irlande du Nord Les méthodes terroristes de l'État britannique
- Tribune de la minorité XV<sup>e</sup> Congrès de la IV<sup>e</sup> Internationale : vers une cinquième « sui generis » ?



Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

# Violences policières, arrestations arbitraires, DES INTIMIDATIONS QUI NE PASSENT PAS

Le mardi 10 juin, des milliers de manifestants défilaient à Paris contre les projets Ferry et Fillon de la Bastille à place de la Concorde, qui se trouve de l'autre côté de la Seine face à l'Assemblée nationale où commençait la discussion sur le projet de réforme des retraites. Alors que le flot des manifestants continuait à affluer vers la Concorde, les forces de l'ordre ont commencé à jeter des bombes lacrymogènes. Puis vers 20 h 30, elles décidaient d'évacuer la place à l'aide de canons à eau. Des centaines de manifestants ont dû refluer vers la place de la Madeleine puis de l'Opéra, poussés par la force des jets d'eau et aveuglés par la fumée des lacrymogènes. Comme les CRS chargeaient, que les rues adjacentes étaient bloquées, quelque 300 manifestants, paniqués, se sont réfugiés dans l'enceinte de l'Opéra, au moment de l'entracte de la représentation en cours. Plutôt que d'accepter la sortie dans le calme que demandaient les réfugiés dans l'Opéra, les forces de l'ordre ont choisi la

manière forte. Des CRS sont entrés par l'arrière du théâtre et ont poursuivi, bousculé et frappé tous ceux qui se trouvaient sur le passage. Des spectateurs ont même été molestés, voire même arrêtés ! Finalement, 58 personnes ont été amenées à la caserne de la porte Pouchet sans que leur soient notifiées les raisons de leur garde à vue. Parmi eux des instituteurs, des enseignants, des agents de l'EDF, de la RATP, de la SNCF, de

l'ANPE, un jardinier, des intermittents du spectacle, un maquettiste, un ambulancier...

La nouvelle de ces arrestations a aussitôt circulé, en particulier dans l'assemblée générale des établissements en lutte qui se tenait au même moment, dont les participants se sont rendus devant la caserne, réclamant que l'on libère les manifestants arrêtés.

Alors que le soir même et le lendemain les médias parlaient de quelque 200 « casseurs » et



Manifestation devant le Palais de Justice de Paris, le 13 juin, pour exiger la libération des manifestants arrêtés la veille

« extrémistes » de la place de la Concorde, l'indignation gagnait tous ceux qui se battent depuis des semaines contre les projets du gouvernement. Dans les établissements scolaires, les assemblées de ville, rendez-vous était donné pour être présent devant le palais de justice où les manifestants arrêtés devaient passer en comparution immédiate pour « violence en réunion » et « destruction de bien public ». Finalement, le soir même, tous, sauf deux, étaient relaxés. C'est dire à quel point les témoignages soulignaient le fait que la violence venait des CRS et non des manifestants.

Le ministère public entendait reporter toute la responsabilité des incidents sur un enseignant et un étudiant, ciblés puisque portant un mégaphone, ou un tee-shirt marqué politiquement et un couteau dans un sac à dos. Il a même été jusqu'à ordonner la perquisition de l'appartement de ces dangereux « terroristes » ! Mais face à l'évidence

des faits, et face surtout à la réaction de centaines de manifestants marquant leur désapprobation et leur indignation, il avait abandonné lors du procès du vendredi 14 juin les deux principaux chefs d'inculpation, ne retenant que celui de... port d'arme de 6<sup>e</sup> catégorie ! La montagne accouchait d'une souris !

D'autres arrestations ont eu lieu à l'occasion de la manifestation du 10 juin. Six manifestants ont été arrêtés place de la Concorde. Deux ont été relaxés, deux condamnés à trois mois de prison avec sursis et deux autres doivent comparaître le 26 juin. Là encore, c'est l'arbitraire et la volonté d'intimidation qui prévalent.

Face à un mouvement fort, qui dure depuis des semaines, le gouvernement a cru qu'il pouvait jouer de l'intimidation, le discréditer. Il n'a contribué qu'à renforcer les convictions des grévistes.

Hélène GRILLET

SARKOZY DIALOGUE AVEC L'ÉDUCATION.



## Angers (Maine-et-Loire)

# LA JUSTICE AU SECOURS DU MEDEF

**Mardi 10 juin, nous étions plus de 4 000 dans les rues d'Angers pour lutter contre la réforme des retraites. Le ton était très combatif et la manif s'est prolongée par plusieurs défilés dans différents quartiers de la ville. Une partie des manifestants, plusieurs centaines, s'est ainsi retrouvée devant le siège local du Medef.**

Alors que les mois précédents (fermeture de l'usine d'ACT oblige) la ville abritait des effectifs pléthoriques de CRS, depuis que le mouvement contre la réforme des retraites avait démarré, ceux-ci avaient été envoyés ailleurs. C'est donc sans la moindre opposition que le siège du Medef a été investi. Quelques dossiers ont volé, quelques graffitis ont été écrits sur les murs et, depuis, la police recherche quelques casques de

chantier dérobés. Les quelques responsables du Medef présents ont eu une belle trouille de se retrouver face à des travailleurs qu'ils exploitent et méprisent à longueur d'année. Organiser les vagues de licenciements qui touchent l'agglomération à partir de leur bureau est une chose, retrouver les travailleurs qui en sont victimes en est une autre !

La réaction de ces représentants patronaux a été à la mesure de cette peur. Avec l'aide de la justice locale, toute la police a été mobilisée pour arrêter quelques militants les jours suivants. C'est la brigade anticriminelle elle-même qui a été chargée de procéder aux arrestations et aux perquisitions pour retrouver ces si importants casques de chantier.

Quatre militants ont donc été arrêtés, l'un gardé 48 heures dans les locaux du commissariat, puis trois autres le lundi

matin 16 juin, relâchés en fin d'après-midi. Dès la première arrestation mardi 10 juin, une première manifestation a eu lieu dans la foulée devant le commissariat, une autre le lendemain et le délégué arrêté a été libéré avant que l'ensemble de la manifestation du jeudi suivant ne rejoigne le commissariat. Même scénario le 16 juin : dès que l'opération policière a été connue, une manifestation a été organisée pour l'après-midi et les militants arrêtés libérés quelques instants avant que la manifestation n'atteigne leur lieu de détention.

Comme souvent dans ces cas-là, les arrestations se sont faites de manière totalement arbitraire. Par exemple, une des militantes arrêtées n'était pas à la manifestation au Medef. Mais cet arbitraire n'est pas le fruit du hasard. L'un des militants arrêtés est

un responsable de la FSU, dirigeant de la grève des enseignants, par ailleurs conseiller municipal Lutte Ouvrière à Trélazé. Les autres sont des militants syndicaux d'entreprises de la métallurgie, deux de l'entreprise PCM et la secrétaire du CE et du syndicat CGT de Thomson.

Notons que la provenance professionnelle des militants arrêtés est un sacré démenti à la presse locale qui titrait le lendemain de la manif : « 4 000 fonctionnaires dans les rues ».

Ces arrestations sont le fruit de la rancœur de quelques dirigeants d'entreprises de la localité influents au Medef ou au Gimar (groupement patronal de la métallurgie locale), qui en ont profité pour essayer de régler des comptes personnels avec des militants ouvriers qui refusent de se plier à leurs exigences et qui organisent depuis des années la résistance des tra-

vailleurs dans leur entreprise.

En fait, les incidents au local du Medef ne sont qu'un prétexte pour eux pour essayer d'intimider les militants de leur propre entreprise, dans un contexte où, après les fermetures d'ACT, de TRW et autres petites entreprises qui ont jeté plus d'un million de travailleurs à la rue, c'est d'autres entreprises, dont Thomson, qui risquent de subir le même sort.

Autour d'ACT s'était créé un mouvement qui a touché une grande partie de la métallurgie angevine, comme aujourd'hui le mouvement des enseignants a su se trouver des appuis parmi les autres salariés.

Alors, aujourd'hui, on essaie d'intimider les dirigeants syndicaux. Au vu des réactions des travailleurs autour d'eux, ce n'est pas encore gagné pour les patrons, bien au contraire.

# SNCF, RATP VIVE NOTRE GRÈVE !

(Ce texte est celui d'un tract Lutte Ouvrière diffusé à la SNCF et à la RATP)

La grève s'est terminée sans que nous ayons obtenu le retrait du plan Raffarin-Fillon sur les retraites. Mais cela, chacun le savait : pour faire reculer le gouvernement sur une telle question, il fallait que le mouvement dépasse la seule Fonction publique. Malgré son importance, son dynamisme, le nombre de secteurs touchés et la sympathie qu'elle a rencontrée parmi de très nombreux travailleurs, la grève n'a pas été suffisamment puissante pour entraîner beaucoup plus que de la sympathie.

Cette grève a montré l'injustice de cette société : ce n'est pas ceux qui ont raison qui ont gain de cause, ce sont les cyniques, les profiteurs et ceux qui détiennent, injustement quoi qu'ils en disent, le pouvoir politique.

Le bon droit était du côté des travailleurs en lutte, alors que le mensonge était du côté du gouvernement. Les caisses de retraite ne sont pas en déficit. Le seront-elles dans vingt ou trente ans, comme l'affirment avec culot ceux qui se basent sur les seules données démographiques, sans tenir compte de tous les facteurs qui, sur une si longue période, vont en sens contraire, comme, par exemple, l'évolution de la productivité ? Les mêmes sont d'ailleurs, dans le camp du

patronat, incapables de prévoir à trois mois l'évolution de leur propre économie, et même à 24 heures celle de la Bourse !

Si, un jour, les cotisations des salariés en activité ne suffisent plus à payer les retraites, ce sera parce que le chômage aura encore augmenté, parce que les licenciements seront toujours plus importants, parce que les salaires seront encore plus insuffisants et la précarité du travail toujours plus développée.

Ce sera en fait parce que le patronat accapare toujours plus de richesses à notre détriment. Alors, si tel est l'avenir que l'on nous prépare pour demain, nous avons mille fois raison de nous y opposer dès maintenant.

Durant la grève, chacun d'entre nous a senti qu'elle était prometteuse, non seulement pour les luttes en cours mais aussi pour les luttes futures. Le fait que les cheminots, les postiers, les agents de la RATP, les enseignants aient essayé de convaincre, non seulement les travailleurs de leur propre catégorie mais aussi ceux des autres, de se joindre au mouvement, est un phénomène positif et prometteur. C'est une bonne chose que des enseignants soient allés vers les cheminots, que des cheminots soient allés vers les agents de la RATP et que ceux-ci aient été vers

d'autres encore. C'est une bonne chose parce qu'avec les liens qui se sont tissés ainsi, s'est forgée la conscience commune que tous les travailleurs ont les mêmes intérêts.

Tous ceux qui étaient contre notre grève ont fait mine de s'étonner que les travailleurs de la SNCF ou de la RATP, qui ne sont pas concernés aujourd'hui par le plan Raffarin-Fillon, réagissent quand même. Comme si nos familles n'étaient pas aussi touchées par ces mesures lorsqu'elles travaillent dans d'autres activités. Et, surtout, comme si nous étions assez fous pour ne pas comprendre que, si le gouvernement parvient à imposer son plan, tout le monde en sera victime, tôt ou tard ! De plus, si de notre part il ne s'était agi que de solidarité avec ceux qui sont touchés, cela aurait été tout à notre honneur.

De toute façon, notre combat est légitime parce qu'il va dans le sens des intérêts des millions de travailleurs de ce pays. Il est légitime encore car il est une mise en garde à tous ceux qui veulent, demain, continuer les attaques en rognant sur le budget de la Sécurité sociale, c'est-à-dire sur notre santé.

Mais il faut le dire aussi, plusieurs moments de la grève



ont laissé à beaucoup un goût amer. Pas parce que nous ne sommes pas parvenus à faire reculer le gouvernement, mais parce que le sentiment existe de n'avoir pas été au bout des possibilités et d'avoir ainsi manqué des occasions, le sentiment de ne pas avoir été soutenus, comme il l'aurait fallu, par les syndicats. Ce fut le cas en particulier après la grande manifestation du 13 mai quand, au lieu de s'adosser au succès de cette journée comme sur les décisions des assemblées générales du lendemain de poursuivre majoritairement la grève, la CGT a choisi de la suspendre. La direction de la CFDT, quant à elle, abandonnait le camp des travailleurs en soutenant ouvertement le gouvernement.

En fait, les directions syndicales n'ont, à aucun moment, voulu vraiment contraindre le gouvernement à retirer tous ses projets, mais seulement voulu une autre négociation pour « une autre réforme des retraites », c'est-à-dire à l'avance annoncer un compromis. Il y avait là un hiatus entre les objectifs des grévistes et les limites que s'étaient fixées les principales directions syndicales.

Nous grévistes, nous militants syndicaux, qui sentons bien que d'autres voies auraient pu s'ouvrir, il nous faudra à l'avenir décider nous-mêmes de tout ce qui concerne nos luttes et, surtout, les contrôler totalement, sans laisser leur stratégie aux mains des appareils syndicaux.

De toute façon, ce que le gouvernement fait aujourd'hui, nous devons le défaire demain, tout comme nous aurons à nous défendre contre d'autres attaques qu'il prépare. Et c'est en conservant tous les aspects positifs de notre grève que nous mettrons de notre côté toutes les chances pour gagner.

16 juin 2003

## SNCF

### • Région de Lyon

Mercredi 11, la grève a été reconduite dans tous les centres SNCF de la région lyonnaise, sauf au centre de Perache, où la reprise a été votée avec seulement dix voix de majorité. Au dépôt de Vénissieux, la poursuite a été décidée de justesse. Mais partout ailleurs, c'était une très large majorité pour continuer.

Des dirigeants CFDT ont fait le tour des assemblées générales, appelant ouvertement à reprendre. Les dirigeants CGT, eux, ont appelé à continuer. Mais depuis plusieurs jours des responsables CGT commençaient à discuter sur le fait que les cheminots ne pouvaient pas continuer tout seuls, qu'ils n'étaient pas assez nombreux en grève et que la grève reconductible, selon eux, n'était pas la bonne tactique, qu'il valait mieux se contenter des « temps forts ».

Le lendemain matin, dans les assemblées générales, ils ont avancé publiquement les

mêmes arguments pour appeler à la reprise, en accord avec la CFDT. FO et SUD ont dit que, puisque les syndicats majoritaires appelaient à la reprise, ils ne pouvaient pas continuer tout seuls.

La veille au soir, les responsables CGT et CFDT étaient allés discuter des conditions de la reprise avec la direction régionale. En fait, ils avaient déjà décidé de la reprise avant d'avoir demandé l'avis des cheminots.

Cela a suscité la colère de certains d'entre eux, comme au dépôt de Vénissieux, où des cheminots ont refusé de voter, puisque les décisions étaient déjà prises. Et aux ateliers d'Oullins, ainsi qu'au triage de Sibelin, le vote pour la reprise était loin d'être unanime : une forte minorité des présents s'est prononcée pour continuer.

Du coup, les cheminots étaient bien moins nombreux à la manifestation de l'après-

midi qu'à celle du mardi précédent. Et certains, qui s'étaient mis en grève parce que c'était une grève sérieuse, reconductible, parlaient de montrer leur désapprobation en ne faisant pas les prochaines journées d'action.

D'autres, en particulier dans le milieu CGT, ont fini par se laisser convaincre de la nécessité d'arrêter, très déçus que les autres services publics, en dehors des enseignants, n'aient pas suivi.

### • Ateliers TGV Châtillon (Hauts-de-Seine)

Mercredi 17 juin, une nouvelle assemblée générale a rassemblé une centaine de cheminots alors qu'une toute petite minorité reste en grève.

Depuis le vendredi 13 juin, jour de la reprise, cette minorité a continué à tourner dans l'atelier et est allée revoir des travailleurs d'autres entreprises qu'elle avait rencontrés

### • Gare du Nord (Paris)

Vendredi 13 juin l'ambiance était à la reprise. La CGT se propulsait partout, disant qu'il fallait reprendre le travail et continuer l'action sous d'autres formes.

À l'assemblée générale du personnel de la gare, 25 cheminots seulement sont venus, au lieu de la quarantaine habituelle. La reconduction a tout de même été votée jusqu'au

lundi 16 juin à 6 heures du matin.

Beaucoup de discussions ont lieu depuis, surtout parmi les syndiqués de la CGT qui se demandent pourquoi leur syndicat n'a pas vraiment pesé pour que le mouvement s'approfondisse, alors que les cheminots y étaient prêts.

localement. Ainsi il a été décidé d'une réunion avec des agents de la RATP et des enseignants de Malakoff, et des territoriaux de Bagneux.

L'émission France Europe Express diffusée sur France 3, le dimanche 15 juin, avec Bernard Thibault comme invité, a été beaucoup commentée, surtout négativement, certains

disant même qu'il s'était rangé du côté du gouvernement.

La façon dont la grève a été conduite, dont la reprise s'est faite et les propos de Thibault alimentent de nombreuses discussions sur le mouvement et sur ce qu'il aurait fallu faire pour que toutes les chances soient mises du côté des grévistes.

Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle (Roissy)

# UN MORT, UN PARALYSÉ, UN ACCIDENT GRAVE AU NOUVEAU TERMINAL

Annoncée à grand bruit pour mardi 17 juin dans les quotidiens nationaux, les radios et télévisions, l'ouverture du terminal CDG 2-E, le tout dernier de l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle, a dû être reportée.

Dès le 11 juin, ce terminal avait accueilli certains vols. Présenté comme une merveille de modernisme, un bijou de confort et un modèle d'efficacité qui devait porter à 63 millions de passagers la capacité de Roissy, il allait en faire la première plate-forme aéroportuaire d'Europe. Il ne restait qu'à l'inaugurer.

Mais le chantier avait pris du retard et la pression avait été mise sur ceux qu'on forçait à y travailler dans des conditions épouvantables, le plus souvent pour des sous-traitants d'ADP (Aéroports de Paris). C'est que

le directeur-général d'ADP avait déclaré qu'il se faisait un point d'honneur d'avoir un chantier fin prêt pour le jour de l'inauguration. Résultat : depuis le début du mois, un travailleur est devenu paraplégique après une chute ; il y a quelques jours, un autre a trouvé la mort sur le chantier et, la veille du grand jour, un énorme projecteur s'est abattu à deux pas de plusieurs travailleurs. La commission de sécurité ne pouvait que refuser l'ouverture du terminal.

Les autorités (ministère, région, directions d'ADP - Aéroports de Paris - et d'Air France, etc.) ont donc dû annuler en catastrophe cette inauguration que, la veille encore, elles annonçaient dans la presse où, bien sûr, rien n'avait filtré des conditions de travail imposées aux constructeurs de

ce terminal « dernier cri ».

Comptant sur une ouverture en grande pompe et largement médiatisée, les autorités se seraient bien passées de ce « contre-temps ». Mais elles ont préféré remettre à plus tard leurs beaux discours. Vu les circonstances, elles n'avaient guère le choix. Et cela valait mieux pour elles car, sur ce site aéroportuaire qui emploie 150 000 personnes au total, comment éviter qu'on découvre largement à quelles conditions d'insécurité sont contraints les travailleurs du chantier que certains prétendaient fêter ?

En outre, ce 17 juin, des travailleurs avaient décidé de s'inviter, sans avoir été vraiment conviés aux réjouissances officielles. Ainsi, malgré leur annulation, plusieurs centaines de salariés d'Air France et de ses filiales (Servair, ACNA),

d'ADP et de sociétés prestataires de service (telle Aérosur), ainsi que des douaniers, des policiers de l'aéroport, sans oublier quelques enseignants venus des environs d'Orly, ont parcouru le site et les autres terminaux pour se faire entendre. Pour dire « Non ! » à la privatisation prochaine d'Air France, et à celle annoncée d'ADP ; pour réclamer des augmentations de leurs salaires gelés depuis des années ; mais aussi,

tous ensemble, pour redire qu'ils ne veulent pas du projet Fillon-Raffarin sur les retraites. Et, bien sûr, pour dénoncer les conditions de travail qu'on leur impose, comme l'a fait durant ce rassemblement une responsable de l'Union locale CGT de l'aéroport, et qui ont causé en quelques jours la mort d'un travailleur et l'invalidité d'un autre.

Correspondant LO

## LE SALON DU BOURGET CÔTÉ FACE

On a beaucoup entendu dernièrement patrons, gouvernement et politiciens réactionnaires de tout poil se lamenter sur le sort des travailleurs « pris en otages » par les grévistes de la SNCF ou de la RATP. Mais alors que la tenue du Salon aéronautique du Bourget crée une pagaille monstre dans toute la région nord de Paris, on n'entend aucune critique de leur part. Pensez, dans cette foire de l'aviation civile et militaire où des milliards vont changer de mains, il serait de mauvais ton d'évoquer les inconvénients subis par les travailleurs de la zone et la popu-

lation locale !

Pour les travailleurs de la zone aéroportuaire, c'est la galère depuis l'ouverture du Salon : les deux accès à la zone sont complètement embouteillés, et il faut compter près de deux heures supplémentaires pour pouvoir y entrer en voiture. Même chose pour en sortir le soir. Une fois à l'intérieur, les places de stationnement sont rares, beaucoup étant occupées par des exposants. A cela s'ajoute, l'après-midi, le bruit insupportable des avions tournant au-dessus des hangars : tout est réuni pour faire monter la pression...

## OTUS-OTN (Sevran - Seine-Saint-Denis))

### LES PRESSIONS N'ENTAMENT PAS LA DÉTERMINATION DES GRÉVISTES

OTN est une entreprise de ramassage des ordures ménagères, qui dépend du groupe Vivendi.

Les ouvriers du dépôt de Sevran, qui intervient sur six communes environnantes, sont très majoritairement en grève depuis le 4 juin.

Les revendications portent sur les retraites, les salaires (1098 € après trente ans d'ancienneté), les salaires des nouveaux embauchés, les conditions de travail et de sécu-

rité et, enfin, leur refus de faire une deuxième tournée en fin de journée.

Depuis le début du conflit, le patron refuse toute négociation, par contre il fait intervenir chaque jour l'huissier et les CRS pour faire sortir une dizaine de camions (au lieu des 42 habituels) et les non-grévistes (dont tous les intérimaires, et parfois des salariés d'autres dépôts).

Au bout d'une semaine, 16 grévistes ont reçu une lettre de pré-licenciement. Le samedi 14, un médiateur a été nommé.

Mais toutes ces pressions n'ont pas fait reculer les grévistes ni entamé leur motivation. Et en cela ils sont épaulés par tous les autres salariés en lutte dans le secteur : communaux, instits, profs, agents hospitaliers, postiers, cheminots, salariés de Citroën et d'autres boîtes... Tous ces travailleurs en lutte contre les projets du gouvernement viennent chaque jour au piquet de grève d'OTN pour affirmer leur solidarité avec les grévistes.

### UNE AMNISTIE QUI EN CACHE UNE AUTRE

Le patron de Marks et Spencer, qui avait fermé 18 magasins en France, vient de passer en procès. Pas pour avoir jeté à la rue plus d'un millier de salariés, ce qui avait dopé les actions du groupe. Mais parce qu'en plus il avait tellement piétiné la loi qu'il risquait trois ans de prison et une très forte amende.

Et alors ? Rien : il est amnistié, comme d'autres patrons qui s'assoient sur les droits des travailleurs. L'amnistie d'après présidentielle a profité un peu aux automobilistes, mais elle sert aussi à blanchir les « voyous du patronat ».



### LES CHARGES PATRONALES DIMINUENT, CE QUI N'EMPÊCHE PAS LE CHÔMAGE D'AUGMENTER

Avec l'annonce des plans de licenciements en rafale de ces derniers mois, la publication des chiffres du chômage du premier trimestre 2003 confirme sa progression : 49 000 emplois ont été supprimés. Le secteur industriel est le plus touché, avec une perte de 31 000 emplois (plus de 89 000 sur un an, soit - 2,2 %), mais le secteur tertiaire perd lui aussi 22 000 postes.

Le gouvernement justifie sa politique de baisse des charges patronales par le fait que cela servirait l'emploi ! De même, il nous explique qu'il ne serait pas question de prendre sur les profits patronaux pour financer les caisses de retraite ou la Sécurité sociale, sous peine de voir augmenter le chômage. Le résultat est là. Plus on donne au patronat, et plus les licenciements augmentent. Du

coup, on nous explique qu'il faut mettre en cause la « conjoncture internationale » qui obligerait les patrons à licencier pour sauver leur entreprise.

Mais ce qu'ils sauvent avant tout, ce sont les revenus des actionnaires. Mais pour les travailleurs, 49 000 emplois supprimés en trois mois, qui s'ajoutent à tous les autres, ce n'est pas un simple chiffre. Avec les familles et ceux qu'ils font vivre, ce sont des centaines de milliers de personnes qui se voient privées de ressources, très partiellement compensées par les allocations chômage, et pour un temps seulement.

Voilà le modèle de l'économie libérale défendue par le patronat et le gouvernement : des riches à qui on demande de moins en moins, quitte à jeter des familles entières dans le besoin.

Thomson (Rennes)

## LA DIRECTION VEUT SUPPRIMER 60 EMPLOIS

**Le mardi 3 juin, Thomson a annoncé son intention de supprimer 60 emplois sur les 400 que compte son centre de recherche et développement rennais. Le même jour, Thomson annonçait le versement de dividendes aux actionnaires, pour un total de 63 millions d'euros, après avoir annoncé un bénéfice record de 373 millions d'euros pour 2002.**

Thomson à Rennes regroupe 800 personnes, réparties entre deux filiales de 400 travailleurs chacune. Le centre de recherche et développement touché par le plan de suppressions d'emplois compte en majorité des ingénieurs. Ce sont essentiellement les services qui conçoivent les décodeurs de télévision numérique (pour TPS, CanalSatellite, etc.) qui sont touchés par les suppressions de postes, mais aussi une partie des services communs, comme la Comptabilité. Pour le moment la direction se contente d'évoquer des mutations vers Paris et des « reclassifications sur le bassin d'emploi de Rennes ». Mais chacun comprend que des licenciements sont à craindre.

La direction avait orchestré des rumeurs depuis plusieurs mois, créant un climat d'inquiétude et de démoralisation dans les services concernés. Elle tente aussi de nous diviser en s'appuyant sur le fait que seule la moitié des services sont visés par son plan.

Le jour de l'annonce du plan au Comité d'entreprise, les 200 travailleurs réunis pour écouter le compte-rendu des élus (CFDT et CGC) ont d'abord été un peu sonnés. Puis une assemblée générale a été décidée pour le lendemain afin d'organiser une riposte, avec l'objectif de « zéro licenciement et zéro mutation forcée ».

Le lendemain mercredi, nous étions environ 150 à cette assemblée. Des groupes se constituèrent pour rédiger un tract et confectionner des banderoles, rassemblant au-delà de l'équipe syndicale CFDT, à l'initiative de la mobilisation. L'assemblée se termina devant les grilles, en présence de la presse, et le lendemain *Ouest-France* titrait en reprenant notre tract, « Thomson supprime 60 emplois pour augmenter ses profits ».

Le jeudi matin, une centaine d'entre nous organisait un piquet filtrant devant l'entrée pour dis-

cuter et convaincre de se mobiliser pour faire échec au plan. Deux banderoles « Thomson : 373 millions d'euros de bénéfices - 60 postes supprimés à Rennes » et « Non aux licenciements » étaient accrochées sur la façade, bien visibles de la rue.

Le mardi 10 juin, la manifestation contre le plan Fillon fut aussi une occasion de dénoncer le projet de la direction. Comme à toutes les manifestations sur les retraites, 50 d'entre nous étaient en tête du cortège qui rassemblait ce jour-là près de dix mille manifestants à Rennes, rejoignant 80 autres collègues installés devant la Préfecture, sur la fin du trajet de la manifestation, pour distribuer ensemble 7 000 tracts aux manifestants. La manifestation s'est terminée tous ensemble dans une ambiance très dynamique. Pour beaucoup, c'était la première participation à une manifestation. Les réticences initiales de quelques-uns à venir défendre les emplois dans une manifestation sur les retraites étaient vite oubliées devant l'accueil très chaleureux rencontré auprès des manifestants.

L'AG du lendemain décidait d'organiser une montée au siège du groupe à Boulogne, le mardi 17 juin. 140 d'entre nous sont partis à 2 heures du matin, pour rencontrer à l'embauche nos collègues de Boulogne, eux aussi menacés par un plan de réduction d'effectifs, rejoints également par un car venu de Moirans (Isère) où Thomson vient de fermer un autre centre d'études (70 postes supprimés), et quelques collègues d'autres filiales parisiennes de Thomson. Là, nous avons réussi à entrer dans l'enceinte de l'entreprise, où une délégation syndicale a été reçue par la direction qui n'a rien cédé.

Mais nous avons pu manifester devant nos collègues de Boulogne et l'idée d'une réaction de l'ensemble des centres Thomson du pays fait son chemin.

Nous sommes donc rentrés renforcés dans notre volonté d'amplifier la mobilisation et, dans ce sens, des contacts sont pris avec nos collègues de ST Microelectronics, un fabricant de composants électroniques dont l'usine de Rennes est menacée de fermeture (600 emplois).

Ces actions renforcent la mobilisation et il faut continuer dans cette voie, car c'est la seule qui puisse faire reculer Thomson.

Correspondant LO

Chine

## SOLIDARITÉ AVEC LES MILITANTS OUVRIERS EMPRISONNÉS !

**Deux dirigeants ouvriers chinois, Yao Fuxin (57 ans) et Xiao Yunliang (54 ans), ont été condamnés à sept ans et à quatre ans de prison, après avoir passé un an en prison préventive. En mars 2002, ils étaient à la tête des manifestations ouvrières à Liaoyang, grande ville ouvrière du nord-est de la Chine.**



**Dans les entreprises d'État comme dans celles du privé, les retards de salaire sont monnaie courante.**

Dans cette ville, plus de 10 000 travailleurs licenciés par les entreprises d'État de la ville étaient descendus dans la rue les 11 et 12 mars 2002 pour réclamer le paiement des arriérés de salaires et dénoncer la corruption des dirigeants. Le 17 mars, Yao Fuxin, l'un des délégués des travailleurs, pensionné de l'usine Ferro-Alloy était arrêté. Le 18 mars, 30 000 travailleurs licenciés par les vingt entreprises d'État de Liaoyang manifestaient pour défendre leurs revendications et exiger la libération de Yao Fuxin.

Le 19 mars, en dépit de l'investissement de la ville par la police, 10 000 travailleurs manifestaient encore. Le 20 mars, les autorités de la ville demandaient à la police anti-émeute et l'armée d'occuper la ville. Trois autres dirigeants ouvriers étaient arrêtés dont Xiao Yunliang. Ils ont été jugés en janvier dernier et le verdict d'emprisonnement est tombé le 11 mai.

Selon les organisations de défense des droits de l'homme, la situation de Xiao Yunliang est très préoccupante depuis son incarcération : il crachait du sang et

isolé dans une cellule, il ne bénéficie sans doute pas des soins adaptés.

Les familles des prisonniers n'ont pas été autorisées à voir les prisonniers en détention. Elles ont au contraire été harcelées par la police, on leur a demandé de ne prendre part à aucune manifestation publique, de ne pas introduire de requête auprès de Pékin à ce sujet et de ne pas communiquer avec les médias.

« Vous m'accusez de subversion, mais si nous avons manifesté l'an dernier, c'est parce que les ouvriers n'avaient pas été payés depuis vingt mois et certains n'avaient plus rien à manger » a déclaré Yao Fuxin à ses juges, lors de son procès en janvier dernier.

Effectivement, dans toute la Chine, le non-paiement des salaires est courant, en particulier dans les entreprises publiques mises en liquidation par la politique de privatisations menée par le gouvernement. Peu avant les manifestations ouvrières de mars 2002 à Liaoyang, 50 000 travailleurs du pétrole de Daqing City avaient manifesté pour récla-

mer le paiement de leurs salaires.

A l'échelle du pays, ce sont, d'après les sources officielles chinoises, près de 14 millions de travailleurs qui réclament des arriérés de salaires, employés de l'État ou d'entreprises privées à capitaux étrangers, comme dans la zone franche de Shenzhen. Les syndicats officiels, loin d'organiser la défense des travailleurs, collaborent avec les pouvoirs publics et le patronat. D'ailleurs à Daqing, ce n'est pas par hasard si, dans le cas des protestations des travailleurs de gisements pétroliers, le bureau du syndicat local faisait partie des bâtiments attaqués par les travailleurs en colère, qui ont fondé un syndicat indépendant.

Depuis toujours, le régime chinois, un régime qui malgré son nom n'a rien de communiste, réprime les manifestations et enferme les dirigeants ouvriers.

Solidarité avec les travailleurs chinois et les militants ouvriers emprisonnés !

Christian BERNAC

## Allemagne

# ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS ET PASSIVITÉ SYNDICALE

**Le congrès extraordinaire du Parti Social-Démocrate (SPD) qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin à Berlin a été un succès pour Gerhard Schröder. Ce congrès avait été convoqué à la demande d'un certain nombre d'opposants à son programme d'attaques contre le monde du travail baptisé Agenda 2010, un projet qui prévoit, entre autres, de réduire les indemnités de chômage de longue durée, de limiter le remboursement des dépenses de santé et d'assouplir le droit de licenciement (voir LO n° 1813). Mais les congressistes ont approuvé, à 90 %, ce programme. Et la petite fronde qui avait agité certains des notables locaux du SPD, inquiets que les mesures annoncées ne détournent toute une partie de l'électorat social-démocrate, a fait long feu.**

Certains de ces opposants sont rentrés dans le rang avant le congrès et l'appareil du SPD a fait le reste pour s'assurer une majorité confortable. Fort de ce succès, le chancelier a

décidé d'accélérer la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures : le gouvernement devrait, d'ici l'automne, présenter au Parlement plusieurs projets de loi. En particulier il serait prévu qu'à partir de 2005 les retraites ne suivent plus l'augmentation des salaires, ce qui conduirait à une baisse du pouvoir d'achat des retraités. Il est clair que le SPD est prêt à aller jusqu'au bout pour répondre aux demandes de la bourgeoisie : tailler, autant qu'il est possible, dans les dépenses sociales, afin de rendre l'Allemagne plus « compétitive » et gonfler les profits patronaux.

Un scénario identique s'est produit le 15 juin lors d'un congrès des Verts, le second parti de la coalition gouvernementale, au cours duquel les projets gouvernementaux ont été largement approuvés.

Face à ces attaques de la part du pouvoir, les syndicats n'ont organisé qu'un simulacre de riposte. Pourtant, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai ont connu cette année une ampleur inhabituelle et, dans de nombreuses villes, les manifestants ont conspué la politique de Schröder. Et lors du rassemblement central de la principale

centrale syndicale, le DGB, à Neu-Anspach, dans la Hesse, Schröder qui s'adressait directement aux travailleurs présents a été sifflé.

Jürgen Peters, vice-président de la fédération de la métallurgie, l'IG Metall, avait alors prédit au chancelier un « mai brûlant ». En réalité il fut bien tiède. La manifestation « nationale » organisée le samedi 17 avril à Berlin par Verdi, la fédération des travailleurs des services, a été essentiellement limitée au secteur social et à celui de la santé. Elle n'a réuni, selon les chiffres syndicaux eux-mêmes, que 10 000 personnes, sans doute moins en réalité. Cela n'est guère étonnant car le syndicat n'a même pas fait tout ce qui était nécessaire pour informer les travailleurs : dans certains secteurs concernés, comme des hôpitaux, il n'y a même pas eu le moindre tract distribué ! Et dans certaines villes de la Ruhr, il n'y avait qu'un seul car pour monter à Berlin... bien moins que lors de la grande manifestation de février dernier pour protester contre la guerre en Irak et, par la même occasion, soutenir Schröder qui avait pris ses distances d'avec les États-Unis.

Le samedi suivant, les manifestations régionales organisées par Verdi ou l'IG Metall sont restées également limitées. Zwickel, président de l'IG Metall, a considéré qu'il convenait maintenant de négocier. On verrait éventuellement pour d'autres actions... à l'automne.

Evidemment, on ne sait pas si la classe ouvrière répondrait « présent » si un plan de lutte conséquent lui était présenté. Beaucoup de travailleurs se sentent écrasés par l'importance des coups que le gouvernement SPD-Verts s'appête à leur porter, mais aussi par le poids du chômage. Sur le plan électoral cela se traduit par des sondages calamiteux pour le SPD, qui n'aurait plus, si les élections avaient lieu en ce moment, que 25 % des suffrages contre 49 % à la CDU... huit mois seulement après la réélection de Schröder au poste de chancelier. Cela s'exprime encore par le succès de la campagne d'autocollants lancée par le grand journal réactionnaire *Bild-Zeitung* (« Baisser les impôts met l'Allemagne en forme »), que l'on trouve apposés sur nombre de voitures. Ce slogan ambigu contre les impôts trop lourds... revient à

soutenir les mesures gouvernementales en faveur de la baisse des impôts sur les entreprises et les riches.

Pourtant des signes indiquent qu'une fraction au moins des travailleurs ne baissent pas la tête et sont prêts à la lutte. Le 29 avril par exemple, une grève de protestation contre l'Agenda 2010 a eu lieu dans diverses entreprises d'une petite ville industrielle de Bavière, Schweinfurt. Dans la manifestation, qui regroupait 4 000 travailleurs, des banderoles réclamaient une grève générale contre les projets de Schröder. De la même façon, les travailleurs de la métallurgie est-allemande ont répondu massivement « présents », début juin, lorsque le syndicat des métallurgistes, l'IG Metall, a organisé des grèves, pourtant bien limitées, pour l'obtention des 35 heures.

Ces quelques exemples sont sans doute encore loin d'annoncer la mobilisation d'ensemble du monde du travail qui serait nécessaire pour faire remballer ses projets au gouvernement SPD-Verts. Mais ils constituent autant d'encouragements pour tous ceux qui, en Allemagne, se rangent dans le camp des travailleurs.

Henri MARNIER

## La grève dans la métallurgie est-allemande

C'est dès le mois d'août dernier que les dirigeants de l'IG Metall ont annoncé leur intention d'engager, en 2003, la mobilisation pour l'obtention des 35 heures à l'Est. En effet, dans les länders qui correspondent à l'ancienne RDA, l'horaire légal est encore, treize ans après la réunification, de 38 heures, contre 35 heures à l'Ouest. Les salariés travaillent donc trois heures de plus, offertes gratuitement aux patrons.

Même si, du fait des heures supplémentaires, l'horaire réel effectué est dans la réalité largement supérieur, les travailleurs est-allemands ressentent comme une profonde injustice cette différence de traitement. Cette situation, ajoutée au chômage massif qui règne à l'Est, fait que des milliers de salariés cherchent du travail à l'Ouest, quitte à subir des temps de transport démesurés, ou démentent tout simplement, ce qui contribue à dépeupler l'est de

l'Allemagne. En janvier l'IG Metall a donc dénoncé la convention collective qui régit le temps de travail et qui concerne 310 000 travailleurs. Elle a entamé des négociations avec le patronat, qui ont duré de février à avril. Comme celui-ci n'a rien voulu entendre et que la période de « paix sociale obligatoire » (acceptée par le syndicat dans la convention collective) expirait au 30 avril, elle a entamé des débrayages « d'avertissement » à partir du 5 mai. Puis, fin mai, comme les patrons opposaient toujours une fin de non-recevoir, un vote a été organisé parmi les syndiqués, mais pas dans tous les districts. Les sidérurgistes ont voté pour la grève à 83 % et les métallos à 79 %. La grève a alors commencé le 2 juin.

En réalité il s'agit d'une grève tournante, où les dirigeants du syndicat choisissent, jour par jour, les entreprises et les travailleurs (les équipes, les

services, etc.) qui vont y participer. Cette façon homéopathique d'organiser le combat ne contribue évidemment pas à ce que les travailleurs puissent vraiment mesurer leur force.

A l'heure où nous écrivons,

un compromis a été trouvé pour la sidérurgie. Il prévoit un alignement sur les 35 heures... d'ici 2009. Mais une clause permet de repousser cette limite si les conditions économiques se détériorent. Ce qui

pourrait conduire à 2012 ! On est donc loin de l'introduction immédiate des 35 heures. Mais dans la métallurgie et l'industrie électronique, le patronat ne veut rien entendre et les grèves se poursuivent.



Manifestants à Dresde, le 5 juin, pour les 35 heures.

# Irak

## MÊME OFFICIELLEMENT TERMINÉE, LA GUERRE CONTINUE

**Plus de deux mois après la chute du régime de Saddam Hussein, les troupes anglo-américaines n'ont toujours pas trouvé le moindre indice de l'existence des fameuses « armes de destruction massive » au nom desquelles des dizaines de milliers d'Irakiens ont été massacrés au cours des derniers mois. En revanche, de jour en jour, les mêmes autorités anglo-américaines n'en finissent pas de trouver de nouveaux foyers de résistance à l'occupation impérialiste.**

C'est ce que l'on peut constater à en juger par la chronique de la semaine du 9 au 16 juin, telle qu'elle est rapportée par les communiqués du Pentagone, que l'on ne peut guère soupçonner d'exagération dans ce domaine.

Le 10, deux soldats américains étaient tués dans une attaque au mortier contre un casernement situé au nord de Bagdad. Le lendemain, 11 juin, un hélicoptère Apache était abattu par un missile sol-air au cours d'une opération de « ratisage » dans l'est de la capitale. Ce jour-là, à Bagdad, deux soldats américains étaient grièvement blessés au cours d'une patrouille. Toujours le même jour, 4 000 hommes de troupe étaient engagés dans la plus importante des opérations depuis la chute de Bagdad, dans la région longeant la frontière syrienne. Parmi leurs cibles, un hameau en ruine, prétendument

transformé en « camp d'entraînement terroriste » – bilan au terme de 48 heures de bombardements : 80 morts et pas un seul survivant, donc pas de témoin gênant susceptible de dire le contraire ! Le 14, lancement d'une nouvelle opération militaire américaine d'envergure, baptisée cette fois « Scorpion du Désert », avec perquisitions systématiques des habitations dans la ville de Fallujah, à la recherche d'armes. Non loin de là, à Balad, un convoi militaire américain était attaqué au lance-missile, tandis qu'à Mossoul, dans le nord, un soldat américain était grièvement blessé par un franc-tireur. Ce jour-là, le flot de pétrole brut dans le pipe-line reliant Kirkouk à la Turquie s'arrêtait brutalement. Ledit

pipe-line avait été attaqué à l'explosif en deux endroits.

Et sans doute n'est-ce encore là que la partie visible de l'iceberg – ce que l'état-major américain veut bien montrer.

Les officiels du Pentagone et la presse aux ordres répètent que ces tentatives de résistance armée ne font que marquer les derniers soubresauts du régime de Saddam Hussein. Quiconque prend les armes contre les troupes d'occupation ne peut être, selon eux, qu'un sbire de Saddam, voire d'al-Qaeda ! Tout comme il va de soi que les hommes et les femmes qui continuent à tomber sous les balles américaines en Afghanistan, dix-huit mois après la « fin de la guerre », sont des « Taliban ».

Seulement la propagande

officielle est une chose et la réalité en est une autre. Or tout indique que, même si elles n'ont sans doute pas encore affaire à une résistance armée très organisée, les troupes d'occupation anglo-américaines ont à faire face à l'hostilité non pas seulement d'une faction ou d'un courant politique, mais d'une partie de la population.

En témoigne par exemple l'échec du haut-commandement américain dans sa tentative d'obtenir de la population qu'elle rende les armes dont elle dispose. À l'issue du délai fixé, au-delà duquel la détention d'armes devient un délit passible de prison, à peine plus d'un millier d'armes de toute nature avaient été rendues, alors même que, dans les bazars des quartiers

pauvres de Bagdad, les armes automatiques de l'ancien régime sont en vente libre pour une bouchée de pain.

En témoignent également les manifestations qui continuent à se multiplier dans le pays. Le 14 juin, à Mossoul, par exemple, les milliers de fonctionnaires et d'anciens militaires qui ont défilé, les uns pour obtenir le paiement de leurs salaires et les autres le droit à un emploi, et qui ont bien failli s'affronter avec les troupes américaines retranchées dans leurs casernements, n'étaient certainement pas tous, et de loin, des partisans de Saddam Hussein ni des terroristes. Pas plus que les 10 000 manifestants qui ont défilé dans Bassora, le dimanche 15 juin, pour réclamer la mise en place d'autorités élues et la réparation des infrastructures publiques.

Plus le temps passera et plus les troupes d'occupation apparaîtront pour ce qu'elles sont – les vigiles des trusts contre les peuples de la région. Qu'est-ce qui empêchera alors cette population irakienne, qui n'a jamais accueilli ces troupes en libératrices, de franchir le pas pour devenir des partisans actifs du retrait des troupes impérialistes du territoire irakien ? Ce jour-là, ce sont les soldats américains qui, de nouveau, comme au Vietnam jadis, risquent de refaire l'amère expérience qu'on ne maintient pas impunément tout un peuple en esclavage.

François ROULEAU



À Bassora, la population défile pour réclamer le retrait des forces d'occupation anglaises.

## OPÉRATION POLICIÈRE CONTRE LES MOUDJAHIDINES IRANIENS

Mardi 17 juin, une vaste opération de police a été menée contre les représentants des Moudjahidines du peuple iraniens en France. La police avait mis le paquet : dès 6 heures du matin, elle a investi quatre villas situées à Auvers-sur-Oise, en région parisienne, abritant des membres de cette organisation ainsi que d'autres « sites » - treize au total - dans les Yvelines et le Val-d'Oise. 1300 policiers de différents services ont été mobilisés, 80 gendarmes du GIGN, des policiers du Raid, responsables de l'opération, de la DST, de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière.

La raison officielle d'un tel coup de filet est que l'organisation « Les Moudjahidines du peuple » appartient à la liste des mouvements terroristes dressée

par les États-Unis et l'Europe. Selon le communiqué de ministère de l'Intérieur, « ces implantations en Ile-de-France sont considérées comme des bases organisationnelles, logistiques et opérationnelles au financement douteux ».

Mais ce sont les motifs mis en avant par le ministère de l'Intérieur pour justifier une opération d'une telle envergure qui semblent douteux. Pourquoi procéder, aujourd'hui, à cette rafle, alors que les militants de cette organisation résident depuis plus de vingt ans sur le territoire français et qu'ils étaient même en permanence protégés par des caméras et plusieurs gendarmes ?

Le mouvement des Moudjahidines est apparu en 1965 en Iran. Il s'était allié à l'ayatollah Khomeiny quand celui-ci prit le

pouvoir en 1979, et fut chassé de ce pays deux ans plus tard. À partir de 1983, il devint la principale opposition armée au régime iranien et se rapprocha de l'Irak, en y installant notamment plusieurs camps d'entraînement près de la frontière iranienne.

Dès 1985, l'État américain avait dénoncé ce groupe comme un mouvement « pro-islamique, antidémocratique et antioccidental », en raison notamment de ses actions de guérilla urbaine qui s'en prenaient aux intérêts américains. En mai 2002, l'Union européenne imitait les États-Unis en le faisant figurer sur la liste des mouvements terroristes. Le dernier coup d'accélérateur a été donné avec la guerre en Irak au printemps 2003. L'opération policière conduite tambour battant ici intervient quelques semaines

après les bombardements menés par les États-Unis sur les camps d'entraînement des Moudjahidines en Irak. Cette démonstration de force en France ressemble donc à une réplique de l'action américaine. Mais c'est là qu'on peut se demander quel « coup tordu » cache cette subite opération.

En effet, elle intervient alors que des manifestations se déroulent en Iran contre le pouvoir en place et où les États-Unis accentuent leur pression sur l'Iran et où, selon certaines informations, un accord aurait été conclu justement entre les États-Unis et les Moudjahidines, en tant qu'opposants au pouvoir en place.

Dans cette hypothèse, l'opération policière contre les Moudjahidines serait plutôt une faveur faite au régime iranien, et

un pied de nez aux États-Unis.

Comme quoi la « lutte contre le terrorisme » tant invoquée par nos gouvernants peut être à géométrie variable en fonction de calculs n'ayant que peu de rapport avec les raisons invoquées... ou inventées.

En tout cas, la police a bénéficié d'une débauche de moyens et des honneurs des médias. Nos sherifs en action auront interpellé plus de 160 personnes, en auront placé 158 en garde à vue à la fin de la matinée et saisi 1,3 million de dollars dans un coffre. Côté spectacle, c'est une réussite. Et cela n'empêchera certainement pas les gouvernants français, dans leurs discours dominicaux, de continuer à déclarer que la France est une terre d'asile pour les opposants politiques et les persécutés de tous les pays.

Dominique MATHIEU